This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

GN
24
R822
A 408493

PREMIÈRES NOTIONS D'ETHNOGRAPHIE GÉNÉRALE

PAR

LÉON DE ROSNY
SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE DE PARIS

PARIS
MAISON FUVE FRÈRES ET CH. LECLERC, ÉDITEURS,
LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE
25, QUAI VOLTAIRE, 25
1885

SPERAIRE ET FAIRE

GN
24
.R822

BIBLIOTHÈQUE ETHNOGRAPHIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE M. LÉON DE ROSNY

I

ETHNOGRAPHIE GÉNÉRALE

BIBLIOTHÈQUE ETHNOGRAPHIQUE

Premières notions d'Ethnographie générale.
Premières notions d'Ethnographie descriptive.
Ethnographie de la France.
Aperçu de l'Ethnographie de l'Europe.
Ethnographie des nations néo-latines.
Ethnographie des nations germaniques.
Ethnographie des nations slaves.
Ethnographie des nations scandinaves.
Aperçu de l'Ethnographie de l'Asie.
Aperçu de l'Ethnographie de l'Amérique.
Aperçu de l'Ethnographie de l'Océanie.
Ethnographie des nations finnoises.
Ethnographie des Basques.
Les populations pré-historiques.
Aperçu général des Religions.
Notions de droit ethnographique.
Linguistique appliquée à l'Ethnographie.
Notions d'Ethnologie, ou Etude des mœurs et coutumes.
Les Canons religieux des différents peuples.
Ethnographie de l'Inde Dravidienne.
Ethnographie des peuples Indo-Européens.
Ethnographie des peuples sémitiques.
Ethnographie du Siam.
Ethnographie de la Chine.
Ethnographie des peuples Tatares.
Ethnographie du Japon.
Ethnographie de la Cochinchine.
Ethnographie de l'Algérie.
Ethnographie du Mexique et de l'Amérique centrale.
Idées des différents peuples sur la vie d'outre-tombe.

ANGERS, IMP. A BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.

PREMIÈRES NOTIONS

D'ETHNOGRAPHIE

GÉNÉRALE

PAR

Louis Lucien Prunel

LÉON DE ROSNY

SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE DE PARIS

PARIS

MAISONNEUVE FRÈRES ET CH. LECLERC, ÉDITEUR

LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE

25, QUAI VOLTAIRE, 25

1885

PREMIÈRES NOTIONS

D'ETHNOGRAPHIE GÉNÉRALE

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

ET DÉFINITIONS

L'Ethnographie est l'étude des *Sociétés humaines* et de la *Civilisation*.

Les sociétés humaines, considérées dans leur ensemble, constituent l'*Humanité*.

L'humanité se transforme sans cesse ; elle passe de l'état inculte à l'état policé ; sa marche ascendante et civilisatrice s'appelle le *Progrès*.

D'un ordre essentiellement généralisateur, l'Ethnographie prétend, comme le faisait naguère la philosophie, résulter de la synthèse

423220

de toutes les sciences qui ont pour but de rechercher la mission de l'homme et ses destinées.

L'humanité peut être considérée : 1° dans ses rapports avec l'univers ; 2° dans ses éléments, dont le type rudimentaire est l'individu ; 3° dans ses divers groupements et dans son ensemble.

L'humanité existe en face de l'univers dont elle fait partie. L'ethnographie examine, en conséquence, les découvertes cosmologiques de nature à projeter quelque lumière sur la place qu'occupe cette humanité dans le sein de la création.

L'humanité a, pour formule analytique, l'*Homme* considéré isolément. L'ethnographie étudie, en conséquence, l'homme individuel, dans ses deux manifestations constitutives et essentielles : la manifestation matérielle ou somatologique (*Anthropologie*), et la manifestation morale et intellectuelle (*Psychologie*). L'étude du langage (*Linguistique*), qui révèle à la fois l'homme par une des productions les plus importantes de son intelligence et par un des effets les plus remarquables de son organisme, sert de trait d'union entre son étude anatomique et son étude psycologique.

L'humanité a pour formule synthétique l'ensemble des Sociétés humaines. L'Ethnographie recherche, en conséquence, les analogies et les dissemblances qui se remarquent entre les divers groupes d'hommes, et se préoccupe des variétés d'*aptitudes* qui résultent des conditions de vie et des climats sous lesquels les circonstances les ont amenés à s'établir. Ces conditions s'appellent conditions de *milieux*. L'influence des milieux modifie plus ou moins profondément les caractères des sociétés humaines ; cette influence est l'objet d'une étude spéciale (*Ethnologie*).

Sous l'influence des milieux où elles se sont développées, les Sociétés humaines s'organisent d'une façon plus ou moins parfaite, plus ou moins raffinée, suivant la puissance civilisatrice qu'elles ont su acquérir, et se constituent successivement en *hordes*, en *tribus*, en *peuples*, en *nations* et en *nationalités*. Elles arrivent, de la sorte, à présenter des caractères distinctifs qu'il est utile d'enregistrer (*Ethnographie descriptive*).

L'ethnographe est naturellement porté à rechercher quelle a été l'origine de chacun des groupes de l'humanité (*Ethnogénie*). Il essaie, en conséquence, de déterminer quelles ont été les conditions premières d'existence de

ces groupes de l'humanité; et, en s'appuyant sur les révélations des sciences préhistoriques (*Paléontologie* et *Archéologie*), il cherche à esquisser la condition originaire des différentes sociétés humaines.

Les découvertes contemporaines relatives aux âges antérieurs à l'histoire, découvertes qui, par leur nombre et leur importance, ont jeté les fondements d'une science nouvelle, et qui, par la gravité de leurs conséquences, constituent en quelque sorte une révélation de nature à modifier la plupart des appréciations antérieures sur le point de départ et la *fin* de l'homme; ces découvertes, enfin, qui renversent une foule de dogmes scientifiques, tels que ceux de l'invariabilité des espèces, de la momentanéité de la création, viennent au contraire ouvrir à l'ethnographe une carrière où l'on peut déjà pressentir scientifiquement[1] *l'unité* essentielle, nécessaire des lois constitutives de l'univers.

---

1. Ces deux mots « pressentir scientifiquement » semblent se contredire l'un l'autre. Cette contradiction apparente ne tarde pas à s'effacer, lorsqu'on réfléchit sur le véritable caractère et sur la portée du pressentiment qui se produit dans la période qui précède immédiatement et en quelque sorte instantanément le travail de la raison. (Voyez, sur ce grave problème de philosophie et sur les conditions d'être du critérium scientifique, ma brochure intitulée : *La Méthode conscientielle*. Paris, 1879, in-8.)

Les sociétés humaines se développent au travers des âges anté-historiques ; et, peu à peu, ces âges tendent à pénétrer dans le domaine de l'histoire. Puis l'humanité s'affermit par des monuments de l'art de plus en plus parfaits, et par les premières applications du langage écrit. Les peuples gravent sur la pierre ou sur l'airain les titres qui doivent un jour leur servir à réclamer leur *autonomie* ; et ces titres, qui grandissent avec la naissance des littératures, viennent enfin couronner leurs efforts et les élever au rang de *nations* et de *nationalités*.

L'esprit humain marche de conquête en conquête. Tandis que nos aïeux de l'âge de pierre avaient à vaincre les forces vives de la nature et à se débattre avec elles pour sauvegarder leur existence, les nations modernes ont à lutter avec les incertitudes encore si profondes de la science expérimentale et de la raison, pour triompher des obstacles qui empêchent la fraternisation universelle des peuples[1], le développement continu du progrès et la marche directe de l'homme et de la nature entière vers le terme encore in-

1. C'est à ce résultat que, suivant Alexandre de Humboldt (*Cosmos*, p. 367), doivent tendre les efforts de la science.

connu, mais qui est et doit être *nécessairement* la finalité logique et absolue de l'univers.

CHAPITRE PREMIER

L'humanité dans ses rapports avec l'univers

§ Ier

L'homme est un des membres de cette immense série d'êtres vivants dont le nombre et les espèces sont en quelque sorte infinis sur notre globe, depuis les gigantesques cétacées dont la dimension, comme disait Lacépède, égale parfois la cent millième partie du quart d'un méridien, jusqu'aux animaux invisibles à l'œil nu, dont les perfectionnements du microscope nous font connaître sans cesse de nouvelles espèces. Et ce globe, dont l'extrême variété de population dépasse les ressources de nos langues pour l'exprimer, n'est qu'un point presque imperceptible au milieu du système planétaire qui révolutionne autour du soleil. Et le soleil lui-même, cet astre un million trois cent cinquante mille fois plus grand que la terre, et les myriades de corps célestes qui lui servent de satellites, ne sont eux-mêmes que des points en quelque sorte

insignifiants, au milieu des autres systèmes d'étoiles qui se meuvent en tous sens dans cet infini du firmament que nous appelons l'*Univers*.

Cependant l'homme, cet être en apparence perdu au sein d'une création sans bornes, est à lui seul un infini, par cette aptitude au progrès continu dont il a conscience et qui lui donne la faculté d'identifier l'œuvre de sa pensée à celle de la création tout entière. Ignorant de ses origines et de ses fins, il arrive, par la puissance d'abstraction qu'il possède, sinon à préciser, du moins à pressentir chaque jour plus distinctement les lois éternelles qui sont aussi infinies que l'univers, qui sont en réalité, en essence, l'univers lui-même.

L'homme, par les progrès de la science, parvient peu à peu à rattacher à son individualité les principes de tous les êtres de la création; et, dans l'unité logique qu'il tend à reconnaître pour tous ces principes, il aperçoit les éléments constitutifs de cette synthèse universelle qui, en faisant rentrer tous les phénomènes de l'existence dans les limites d'une loi primordiale, livre à la puissance de son génie la conception même de l'infini. La conception de cette loi primordiale

est la même que celle du *point* considéré vis-à-vis de l'étendue, que celle de *l'atome* vis-à-vis de la matière, que celle de *l'instant* vis à vis de l'éternité.

Cette manière de considérer l'étude de l'homme, dans ses rapports avec l'univers, a certainement l'inconvénient de reposer exclusivement sur des raisonnements *aprioriques*; mais ces raisonnements, bien qu'ils manquent des assises que les sciences trouvent dans l'observation et dans l'expérience, ont cependant une base solide, qui est celle de l'accord de la raison avec le sentiment de ce qui doit être et de ce qui ne doit pas être. Cette base, suffisante pour l'esprit philosophique qui admet la faculté inhérente à l'homme de juger du bien et du mal, est en tout cas préférable, pour ceux qui seraient tentés d'en douter, à l'amas confus d'hypothèses incohérentes que l'astronomie est réduite à nous offrir, quand il s'agit de nous éclairer sur le rôle et le but des corps célestes dans l'œuvre générale de la création.

L'astronomie, nul ne le conteste, a fait, dans ces derniers temps surtout, de remarquables progrès. Mais, ces progrès, qui nous font connaître l'existence d'un plus grand nombre d'astres, la nature et la durée de leur révolution, leur étendue, leur densité, et jus-

qu'aux éléments de leur composition chimique, laissent encore, et pour longtemps sans doute, la science muette au sujet de leur peuplement. Ce serait cependant la connaissance du peuplement des planètes et des étoiles qui nous permettrait de rattacher directement l'homme et tous les êtres de la terre aux autres mondes de l'univers; ce serait la pénétration de ce grand problème qui nous révèlerait la destinée de l'homme et le sort qui lui est réservé dans certaines périodes de son existence d'outre-tombe.

Malheureusement, nous l'avons dit, la science est encore loin de nous permettre de poursuivre au delà de notre atmosphère nos curieuses investigations; et l'étude de l'homme et de l'humanité ne doit point aspirer à franchir le rôle qui lui est assigné sur la terre. L'ethnographie n'a donc guère à s'inquiéter pour l'instant de la place de notre monde en face de l'univers. Tout ce qu'elle peut faire, c'est en procédant par induction, par analogie, de se demander si telle loi de la vie terrestre de l'humanité n'entraîne pas pour conséquence probable, nécessaire même, telle autre condition de vie au delà du cercle étroit de notre planète. Il serait regrettable que la science caressât trop amoureusement ces rêves de

l'imagination, qu'elle abandonnât un temps précieux et toujours trop rapide à des spéculations aussi douteuses; il n'est cependant pas interdit à la recherche la plus sévère des lois de notre nature ambiante, d'étendre parfois le champ de ses explorations certaines jusque dans le domaine des probabilités où la convient les appels incessants de notre cœur et de notre intelligence. Les religions, qui construisent sans hésitation leur édifice dans la vaste carrière de l'hypothèse et de l'inconnu, ne sont pas sans intérêt pour le penseur, même lorsqu'elles composent le roman de notre existence future. Les poètes, ces sectateurs de l'imagination, découvrent parfois, dans les élans de leur nature intuitive, des traces de vérité que la froide expérience ne reconnaît que bien des siècles après; et la plupart des problèmes relatifs à nos origines ne peuvent être pressentis, soupçonnés, qu'en faisant appel aux révélations spontanées, dont notre nature psychologique possède les inexplicables ressorts.

Il n'est point dans notre intention de nous arrêter sur ce que la science pourrait peut-être recueillir au milieu des innombrables incertitudes que soulève une telle manière de procéder. Nous passerons donc immédia-

tement à l'étude de l'humanité, considérée sous les faces qui sont apparentes à nos yeux et dont la science expérimentale peut constater, plus ou moins sûrement, les caractères. Nous nous bornerons à faire observer que le problème des rapports de l'homme avec les animaux et les autres manifestations de la nature, s'il établit une chaîne étroite entre ces êtres, permet dans une certaine mesure de pressentir la continuation indéfinie de cette chaîne, qui n'aurait guère de raison d'exister si elle ne se rattachait elle-même à tous les phénomènes de l'univers. Ce grand problème ethnographique, et plusieurs autres qui lui servent de corollaire, ne seront pas médités sans raison par ceux qui auraient la belle mais très dangereuse ambition de chercher à découvrir au delà de ce globe quelques-uns des mystères insondables de la création.

§ II

Les astronomes et les géologues ont essayé d'expliquer le système de formation du globe terrestre que nous habitons. Malgré les progrès de la science, leurs doctrines sont encore loin d'être assurées, et les incertitudes

de leurs théories sont d'autant plus nombreuses que le point de départ de la question qui les occupe est celui de la création de la matière elle-même. Nous n'essaierons point de remonter aussi haut, et nous nous bornerons à étudier la constitution de notre globe à partir du moment où il existait, dit-on, à l'état de fluide aériforme ou de matière gazeuse. Il ne sera pas hors de propos cependant de mentionner la théorie suivant laquelle certains corps célestes ont pu être formés au moyen de parcelles provenant du choc de corps célestes qui auraient, à un moment donné, dévié de la route elliptique de leur révolution.

Dès l'antiquité, les savants ont fait mention de corps solides qu'on prétendait tombés du ciel. Pythagore (sixième siècle avant notre ère), Jules César (premier siècle avant notre ère), Pline, Plutarque, Tite-Live (premier siècle), Pausanias (deuxième siècle), et beaucoup d'autres écrivains, anciens et modernes, en parlent dans leurs écrits. La véracité de leur affirmation toutefois fut longtemps mise en doute; et, au siècle dernier, une commission de l'Académie des Sciences se refusait encore à admettre une telle provenance pour une pierre tombée à Lucé (Sar-

the), le 13 septembre 1768. Ce ne fut guère qu'après un rapport de Biot, sur une effroyable pluie de pierres qui jeta la terreur à Laigle (Normandie), le 26 avril 1803, que les météorologistes se décidèrent à admettre comme démontrée l'existence de pierres tombées du ciel ou *aérolithes*.

Une fois ce fait reconnu par la science, les opinions les plus diverses se firent jour pour expliquer l'origine et la nature de ce singulier phénomène. Parmi ces opinions, il suffit de mentionner ici celle de Laplace qui supposait que ces pierres nous étaient lancées par les volcans de la lune, et celle de Lagrange, Gay-Lussac et autres, qui y voyaient des débris de planètes ayant circulé dans l'espace jusqu'à ce que, engagées dans notre atmosphère, elles aient été amenées vers nous par la force d'attraction de notre globe.

Chacune de ces hypothèses a donné naissance à une théorie suivant laquelle de nouveaux corps planétaires ont pu se former des débris d'autres étoiles. Tant que ces débris ne sont pas arrivés assez près de la terre ou des autres planètes pour que la puissance d'attraction de ces planètes occasionne leur chute, ils acquièrent, en vertu des lois

de Képler, une existence propre; et, en révolutionnant autour d'un soleil central, se développent d'une manière continue, dans des conditions analogues à celle du globe que nous habitons. La terre, de la sorte, tirerait son origine d'un aérolithe provenant du bris d'une grande planète, comme on suppose que cela dut avoir lieu pour les petites planètes désignées sous le nom d'*astéroïdes;* et cet aérolithe, en vertu de la force de projection qui aurait résulté de l'accident auquel il devrait sa formation, se serait définitivement établi dans l'orbite actuel de sa révolution, sans pouvoir s'en écarter, par suite de l'équilibre des forces centrifuges au milieu desquelles le hasard serait venu le placer.

A cette hypothèse relative à l'origine de notre globe, a succédé une autre hypothèse qui paraît avoir généralement prévalu. Dans des temps infiniment reculés, la terre n'aurait été qu'un immense amas de matières gazeuses et aériformes. Ces matières, douées d'une haute température, auraient formé, en se condensant, et au fur et à mesure de leur refroidissement, une masse d'eau du sein de laquelle auraient émergé, au bout de myriades de siècles, la terre ferme et le premier

continent. Cette doctrine prend son point de départ dans l'opinion soutenue par Buffon, suivant laquelle notre planète aurait été primitivement dans un état complet d'incandescence. La chaleur, sans cesse plus élevée, que l'on constate en pénétrant davantage vers le centre de la terre, a paru un argument décisif en sa faveur. En effet, si l'on considère que la température s'accroît d'un degré du thermomètre centigrade par chaque étendue de 33 mètres de profondeur, il s'ensuit qu'à 3,300 mètres la température terrestre doit être de 100 degrés, c'est-à-dire la même que celle de l'eau bouillante; à 33 kilomètres, cette température serait de 1,000 degrés, ce qui permettrait la fusion de la plupart des métaux, notamment celle de l'argent; enfin, vers le centre du globe, à 6,366 kilomètres, par exemple, si la même progression était constatée, on rencontrerait une chaleur de 192,909 degrés, chaleur dont l'imagination ne saurait se former aucune idée.

La terre, à l'état gazeux, occupait un espace bien plus considérable que celui de sa sphère actuelle. Si l'on se rappelle, en effet, que les matières transformées en gaz acquièrent un volume 1,800 fois plus grand qu'à l'état solide, on est amené à penser que la

dimension de notre planète était alors à peu près égale à celle du soleil.

La science ne peut expliquer d'une manière plausible comment, à un moment donné, l'énorme masse gazeuse d'où devait sortir la terre, se condensa et donna naissance à l'élément liquide. Toujours est-il que, par suite de cette condensation, le globe se transforma en une énorme masse d'eau, en même temps qu'il réduisait considérablement son volume primitif. En vertu des lois de la mécanique qui établissent qu'un liquide maintenu dans l'état de rotation acquiert la forme sphérique, la terre prit la forme qu'on lui connaît aujourd'hui et qui est celle de la presque totalité des planètes de notre système solaire. En outre, son mouvement de rotation sur elle-même produisit, par suite des inégalités de son impulsion centrifuge sur ses différents diamètres, le renflement qu'on a constaté dans la direction de l'équateur et son aplatissement du côté des pôles.

Néanmoins, les matières gazeuses de notre planète primitive ne subirent pas toutes la même transformation. Tandis qu'une partie d'entre elles constituait la masse des eaux, d'autres continuaient à se mouvoir autour

du noyau terrestre, et, par des combinaisons chimiques, créaient l'atmosphère (du grec *atmos* « vapeur » et *sphaira* « globe. » Cette atmosphère, très différente de l'atmosphère actuelle, avait, en outre, une étendue beaucoup plus considérable. Elle était douée d'une température excessivement élevée, en rapport avec celle de la terre. Comme conséquence de cette température excessive, la pression des couches aériennes était prodigieuse; ce qui était d'ailleurs nécessaire pour accomplir l'œuvre de solidification qui se préparait pour notre globe.

Des pluies torrentielles et brûlantes, provoquées par des orages violents et continus, tombèrent alors pendant un espace de temps qu'il est impossible de déterminer, mais qui fut, dit-on, de plusieurs millions d'années. Au milieu de cette effroyable tourmente des éléments déchaînés, les principes gazeux, diversement condensés au cœur de la gigantesque fournaise terrestre, jetèrent les premiers germes du règne minéralogique.

L'air ambiant, dégagé de sa pléthore vaporeuse, par ces averses torrentielles, devint peu à peu moins suffocant. En même temps, la matière terrestre se refroidissait; et ce refroidissement, qu'on a constaté même de

nos jours, bien que dans une progression extrêmement lente et à peine sensible, changeait la nature et la conformation de notre globe. Les pluies diminuant à leur tour, et la lumière céleste parvenant à pénétrer les ténèbres chaque jour décroissantes dans l'atmosphère, la croûte terrestre en voie de formation surnagea au milieu de l'océan sans bornes.

L'air n'était cependant pas encore assez respirable et la température était trop élevée pour que les animaux pussent voir le jour à la surface des parties solides; cependant quelques végétaux, analogues à ceux de nos régions intertropicales, commençaient à apparaître et à se développer. Le refroidissement continuant, les mers obtinrent leur premier peuplement. Parmi les poissons qui devaient y établir leur domaine définitif, quelques espèces cherchaient à gagner les parties émergées du sol pour y respirer l'air qui se purifiait; les amphibies naissaient en faveur des milieux différents d'une double patrie.

Bien que rien n'autorise encore la science à décider de l'ordre successif des différents représentants de l'échelle zoologique, une foule de raisons portent à croire que tel fut à l'origine le principe de développement des

êtres de la nature organique et inorganique. Et il y a plus de motifs pour accueillir que pour repousser l'hypothèse d'après laquelle les animaux parurent graduellement, en suivant la progression des moins parfaits aux plus perfectionnés.

Si l'on admet d'ailleurs que chacune de ces manifestations de l'œuvre créatrice de notre monde exigea une multiplicité de milieux que des myriades de siècles ont seuls pu fournir, il est vraisemblable qu'il se produisit, avec le temps sur notre globe, toutes les circonstances nécessaires pour motiver les apparitions successives des différentes espèces végétales et animales. Et alors, sans chercher à expliquer par des miracles que la science ne peut admettre, la variété infinie des êtres, on arrive à la conception simple, naturelle, logique, d'une série de métamorphoses opérées par les puissances elles-mêmes infiniment diverses des milieux au sein desquels les plantes comme les animaux ont été appelés à se manifester.

C'est, dans un ensemble de conditions analogues, que nous voyons apparaître sur le globe l'Homme, que la Providence avait préparé pour en faire le terme le plus élevé et le plus indéfiniment perfectible des êtres de notre planète.

§ III

L'esprit humain procède sans cesse par voie de comparaisons, et les comparaisons lui signalent des analogies et des différences. Ces analogies et ces différences, plus ou moins réelles, plus ou moins persistantes, sont la base et le point de départ des *Classifications*. Les classifications, ou plutôt les limites qu'elles prétendent fixer, n'existent pas dans la nature : elles sont des œuvres essentiellement artificielles, imaginées par l'homme pour lui fournir des points de repère dans l'infini et lui faciliter les moyens de poursuivre ses recherches avec ordre, c'est-à-dire avec méthode. Tout en reconnaissant l'utilité de tels classements, il ne faut pas oublier qu'ils n'ont rien de rigoureux et qu'ils seront sans cesse modifiés et transformés au fur et à mesure des progrès de la critique et de l'observation.

Deux grandes divisions ont été établies de la sorte dans l'univers : on y a inventé une *Nature organique* et une *Nature inorganique*. Il semble qu'un abîme éternel doive séparer à jamais ces deux natures ; et la raison se trouble

par ce fait qui, à lui seul, met obstacle à la formule d'un système général et synthétique de toutes les manifestations de l'existence. Les plus récentes théories sur la cellule élémentaire font entrevoir la voie par laquelle on pourra, sans doute, surmonter un jour cet obstacle en apparence inextricable. Malheureusement ces théories sont encore à leur berceau ; et, à l'instar des doctrines des alchimistes, — doctrines par parenthèse décriées à l'excès, — elles empruntent trop d'arguments aux incertitudes de l'imagination. Parfois contradictoires, elles semblent néanmoins, les unes et les autres, reposer sur une certaine somme de vérité ; et, tout en admirant les efforts d'intelligence qui les ont produites, on sent que ces efforts ont été insuffisants. Nées de l'expérience et de l'observation, c'est par l'expérience et l'observation qu'elles sont condamnées à périr. La cellule, avec ses parois, est une forme secondaire qui ne nous donne point une idée explicite du principe atomique ; le vide, considéré comme indispensable pour expliquer le mouvement, ne satisfait point aux exigences de la raison. Au lieu de l'unité au point de départ de la création, les efforts de la science, malgré d'admirables progrès, nous laissent encore en

présence du tohu-bohu de la variété, c'est-à-dire de la multiplicité. Or, du moment où il serait démontré que l'*unité* n'existe pas à l'origine dans la nature, ce ne serait pas seulement l'idée de Dieu, j'entends l'idée d'une loi universelle et absolue, qu'il faudrait abandonner : la raison et la science n'existeraient pas davantage. Et alors l'homme serait insensé de chercher à apprendre et à connaître. La Cause unique, dont la matière et la force ne sont rien autre que des manifestations, est tellement évidente pour le penseur, que, quoi qu'il arrive, les appels intimes de sa conscience l'obligent toujours à y revenir. Si, d'ailleurs, il n'y avait pas de Cause unique, comment des atomes de même nature et des composés identiques dans leur mode de formation seraient-ils arrivés à se produire de tous côtés : le hasard, c'est-à-dire l'hypothèse d'une action générale désordonnée, aurait certainement effectué des combinaisons variables à l'infini sans rapport les unes avec les autres (on sait que la plupart des éléments chimiques ont des rapports de poids entre eux, l'hydrogène pris pour unité), et il eut été aussi rare de trouver deux corps homogènes qu'il est difficile de rencontrer deux feuilles d'arbre de forme absolument identiques.

On doit cependant avouer que les théories cosmogéniques les plus ingénieuses manquent encore de précision et de certitude, et qu'il ne faudra rien moins que toutes les puissances intellectuelles d'un génie supérieur pour les rendre acceptables par la science et par la philosophie positive. La synthèse des deux natures, inorganique et organique, est donc, jusqu'à plus ample informé, une pure et simple hypothèse qu'il s'agit de démontrer et qui, jusque-là, n'est légitime que parce que tout concept de la création exige l'unité comme point de départ de ses innombrables et éternels rayonnements.

Si la science positive, — c'est-à-dire la science qui n'admet pour vraie aucune affirmation avant qu'elle n'ait été démontrée, — reste tout au moins dans le doute au sujet de la synthèse primordiale des deux natures, inorganique et organique, elle n'hésite pas à reconnaître qu'il en est autrement en ce qui concerne les deux premières *subdivisions* du monde physique. Les deux Règnes, dont on admet communément la présence distincte dans la nature organique, n'ont point de limite formelle ; et la science est déjà suffisamment avancée pour désigner et décrire les anneaux qui suppriment toute interruption supposée

dans la grande chaîne des êtres qu'on appelle les êtres vivants.

Entre les animaux d'un ordre quelque peu supérieur et les végétaux, la distinction est des plus aisées ; et cependant on répète à tort que ce qui distingue les uns des autres, c'est que les premiers ont la faculté de la locomotion, tandis que les seconds sont rigoureusement attachés à l'endroit du sol qui les a vu naître. A l'encontre de cette doctrine, on cite, parmi d'autres exemples suffisamment manifestes, l'huître et la moule auxquelles le déplacement est aussi impossible qu'aux arbres les plus gigantesques ou aux cryptogames les plus imperceptibles. Je laisse de côté la faculté de l'organe vocal. Le fait de l'absorption du gaz acide carbonique par la plante, qui exhale ensuite de l'oxygène, serait probablement plus péremptoire. Mais encore cette particularité n'est-elle pas assez constante, assez absolue, pour qu'on puisse éviter le doute, lorsqu'il s'agit, par exemple, de séparer les diatomées des infusoires ; l'observation des êtres trop petits pour être étudiés à l'œil nu, sans le secours de puissants instruments d'optique, observation qui se poursuit de nos jours de la façon la plus remarquable, notamment celle des microphites

et des microzoaires, prouve, par ses incertitudes mêmes, l'impossibilité d'admettre plus longtemps une ligne tranchée de démarcation entre les plantes et les animaux. Et, pour ma part, je suis fermement convaincu que l'étude plus minutieuse et plus approfondie de la cellule génétique démontrera bientôt, d'une façon définitive et incontestable, l'identité élémentaire et primordiale de tous les êtres compris dans la Nature organique.

Quoi qu'il en soit, on est obligé de reconnaître, dès aujourd'hui, que la distance qui sépare les végétaux des animaux est, en somme, bien peu considérable, pour ne pas dire insignifiante. Une distance analogue ne sépare-t-elle pas aussi l'animal de l'homme ? Si cette distance existe, il y a évidemment lieu de créer un nouveau règne dans la nature, le *Règne Humain*. Ce règne, un savant anthropologiste de notre époque, M. de Quatrefages, a proposé de l'introduire dans le domaine de l'histoire naturelle.

Or, quels sont les motifs qui tendent à repousser cette innovation, et quelles sont les raisons qui militent en sa faveur ?

L'homme est d'une création postérieure à celle des animaux ; en cela, les données de la science s'accordent avec les déclarations de

la *Genèse*. Mais où il y a désaccord, c'est lorsqu'il s'agit de déterminer l'antiquité sur la terre du chef de la création. On ne peut plus douter aujourd'hui que cette antiquité ne soit extrêmement reculée, et l'on sait positivement qu'il était contemporain du mammouth, de l'ours des cavernes et du rhinocéros laineux, espèces disparues depuis longtemps de notre globe. Au point de vue biblique, on peut dire que par le mot « jour », dans la cosmogonie du peuple juif, il faut entendre, non point des périodes de vingt-quatre heures, mais des âges d'une durée indéterminée, de façon qu'on peut arriver à concilier, tant bien que mal, les enseignements que nous fournissent l'observation avec ceux que nous imposent les croyances religieuses. Il vaut mieux, cependant ne pas introduire le canon sémitique dans l'arène de la discussion, afin de n'avoir pas à répondre à des questions devenues embarrassantes, comme, par exemple, la création de la lumière avant celle du soleil, l'apparition des végétaux avant les planètes, la mort commençant seulement à l'époque de l'homme, alors qu'elle existait bien avant lui, etc.

Si l'on compare la constitution anatomique de l'homme à celle des animaux supérieurs,

on ne trouve point de différences essentielles ; de sorte qu'à ce point de vue la séparation est impossible. L'homme possède le langage articulé : mais le cri de l'animal n'est rien autre chose que le langage articulé. Comme l'homme, l'animal doute, réfléchit, se souvient ; il est sociable et entrevoit les devoirs de la solidarité ; il est apte à la reconnaissance et au dévouement. Dans la constitution morale de l'un et de l'autre, il semble n'y avoir que du plus ou du moins.

M. de Quatrefages, qui croit opportun de constituer un Règne Humain, pense que la caractéristique de ce règne est la *religiosité*, c'est-à-dire le sentiment qu'il considère comme commun à tous les peuples anciens et modernes, suivant lequel tous ont cru à l'existence d'un Être supérieur et ont possédé, par conséquent, une religion. Cette doctrine ne me paraît pas démontrée ; et, sans parler des peuples dont l'idolâtrie ne s'élève que bien faiblement à la notion la plus enfantine et la plus imparfaite de la divinité, les voyageurs citent plus d'une peuplade sauvage chez laquelle on chercherait vainement une trace quelconque de cette notion. Le bouddhisme lui-même, qui compte seul à peu près autant de sectateurs que toutes les grandes religions

mises ensemble, exclut l'idée de Dieu; et c'est, par conséquent, assez à tort qu'on le qualifie de religion. Du reste, s'il faut entendre par religiosité la pratique de superstitions grossières et fétichistes, l'homme aurait bien tort d'y voir un titre suffisant pour être séparé des animaux.

Mais il est une autre prérogative bien autrement considérable, bien autrement glorieuse qui appartient au premier être de la création, et en vertu de laquelle un abime s'établit entre lui et la brute. Cette prérogative, c'est le sentiment conscientiel de la continuité dans l'exercice de sa pensée et de sa volonté : en d'autres termes, l'homme possède la notion du progrès, il ambitionne le progrès, il le poursuit incessamment, et la mort même est impuissante à arrêter le développement de son œuvre, dont il lègue la continuation à ses fils et à ses descendants. Cette puissance intellectuelle, qui s'est traduite par tant de créations merveilleuses, qui plonge ses regards scrutateurs jusque dans les vastitudes infiniment petites du monde microscopique aussi bien que dans les espaces sans bornes de l'univers constellé, qui réussit de jour en jour davantage à dominer les forces de la nature pour les assujettir à sa cause, qui pos-

sède l'intuition profonde et inaltérable d'un grand but à atteindre et d'une haute destinée à accomplir, cette puissance dont les animaux ne paraissent pas même posséder la notion instinctive, est suffisante pour motiver l'admission d'un Règne Humain dans les sciences naturelles; et je juge, quant à moi, cette caractéristique de l'homme bien autrement considérable, dans sa portée et dans ses conséquences, que toutes les particularités dont on s'est contenté pour établir une limite entre le domaine de l'Animal et le domaine de la Plante.

D'ailleurs quelle serait donc la logique d'un système de classement des êtres qui n'aurait pas pour effet de mettre en lumière les qualités essentielles qui révèlent le rouage principal de leur évolution? Or, l'Homme ne serait plus l'homme si la faculté du progrès lui était retirée; tandis que les animaux sont toujours des animaux bien que leur existence n'ait point subi de modification sensible depuis les temps les plus reculés de l'histoire jusqu'à nos jours.

L'introduction d'un Règne Humain dans les sciences naturelles est donc opportune, puisqu'elle est vraie; et, en même temps qu'elle est vraie, elle est nécessaire, puisqu'elle nous

rappelle notre plus haute et peut-être notre seule raison d'être en ce monde ; elle est utile, féconde, puisque le progrès comporte l'amélioration de notre espèce, au triple point de vue de notre nature physique, morale et intellectuelle.

CHAPITRE DEUXIÈME

L'humanité considérée dans l'individu

§ I.

Si les Sociétés humaines ne se présentaient aux yeux de l'ethnographe qu'à un état quelque peu développé de civilisation, le domaine de l'Ethnographie serait séparé de celui de l'Anthropologie par des limites nettement dessinées et assez rarement franchissables. Le fait que certains groupes d'hommes ont à peine dépassé l'état de vie purement animal, au contraire, rend les incursions de ces deux sciences, dans le champ respectif de leurs recherches, aussi fréquentes que nécessaires.

Dans l'état de sauvagerie, les Sociétés humaines sont du ressort à peu près exclusif de l'Anthropologie, en tant qu'on considère cette science comme l'histoire naturelle de l'homme. Dans l'état de barbarie, la condition des Sociétés humaines dépend encore, dans une assez large mesure, du caractère purement

animal du premier être de la création terrestre. Avec le développement que l'homme puise dans les forces de son intelligence, avec le sentiment indestructible qu'il entend conserver du progrès permanent et continu, les Sociétés humaines cessent de plus en plus d'avoir pour caractéristiques prédominantes les particularités corporelles ; et, dès lors, elles rentrent, de plus en plus, dans les attributions de la science ethnographique.

C'est donc pour l'étude des sociétés inférieures surtout, que l'ethnographe doit s'initier aux procédés de l'Anthropologie et aux résultats acquis de ses investigations.

Avec l'Anthropologie, l'ethnographe est appelé à s'attacher à l'idée de *race* qui a sa signification plus ou moins précise quand il s'agit de Sociétés Sauvages ou Barbares, qui n'a pour ainsi dire plus de sens quand il s'agit de Sociétés Civilisées.

L'acquisition des données de l'Anthropologie descriptive, exige de solides connaissances en anatomie comparée, la pratique de très nombreuses mensurations et l'habitude de calculs longs et pénibles. Ces mensurations et ces calculs aboutissent-ils à des résultats scientifiques proportionnés aux labeurs qu'ils ont causés? Nous n'avons pas à l'exami-

ner ici. Nous pensons néanmoins, que ceux-là seuls, qui veulent devenir anthropologistes de profession, doivent chercher à en connaître toutes les particularités, et que, pour les ethnographes proprement dits, il suffit de recueillir les conclusions générales des anthropologistes, sans tenter de les contrôler dans leurs détails et dans les expériences qui ont amené à les enregistrer.

Au point de vue de l'Ethnographie, en effet, il suffit presque toujours de constater les grands traits caractéristiques de la somatologie humaine. Il est incontestable qu'il existe, par exemple, un type Nègre différent du type Blanc, et un type Mongolique plus ou moins Jaune qui ne se confond qu'assez rarement avec le type prétendu Caucasique.

En dehors des trois divisions primordiales de l'espèce humaine considérée au point de vue de la couleur de la peau, les subdivisions fondées sur les nuances sont des plus incertaines. On reconnaît souvent, mais pas toujours, tant s'en faut, un Anglais, un Français, un Allemand, un Russe ou un Italien. Mais c'est bien moins la comparaison du type qui permet de distinguer les uns des autres, que celle de leur maintien, de leur allure et de leur costume.

La classification des hommes par la couleur des cheveux ou par celle de l'iris des yeux, est encore plus douteuse, inconsistante. Il est bon de connaître en résumé les doctrines émises à cet égard, mais il n'est pas démontré qu'il y ait un intérêt positif à s'y attacher.

Les particularités ostéologiques, physiologiques surtout, dont on a bien souvent exagéré l'importance au point de vue de la classification des hommes, nous paraissent néanmoins des indices d'une valeur incontestable. Mais, là encore, il n'y a pas avantage pour les ethnographes à se préoccuper de questions par trop minutieuses, et presque toujours les grands traits seuls apportent une lumière dans le cours de leurs investigations.

Parmi les caractères anatomiques qui jouent le plus grand rôle dans la classification anthropologique, il n'en est point qui, jusqu'à présent du moins, égalent en portée ceux qui proviennent des mensurations du crâne. Et, parmi toutes ces mensurations, il en est deux qui semblent particulièrement notables : la première, qui répartit les crânes humains en crânes larges (*brachycéphales*) et en crânes étroits (*dolicocéphales*) ; la seconde qui a pour but de déterminer les différences par la comparaison de l'angle facial et qui répartit

de la sorte les crânes humains en crânes à parties supérieures (front, cerveau) prédominantes (*orthognathes*), en crânes à parties centrales prédominantes (*eurygnathes*), en crânes à parties inférieures (mâchoires) prédominantes (*prognathes*), et en crânes à parties moyennes et inférieures prédominantes (*eurygnatho-prognathes*[1].

Les anthropologistes ont construit toutes sortes d'instruments pour opérer la mensuration du crâne et des autres parties du corps. La multiplicité même de ces instruments a le défaut de rendre les comparaisons difficiles et souvent même incertaines. Du moment, toutefois, où il ne s'agira que d'obtenir le diamètre antéro-postérieur et intra-latéral de la tête, le *cadre à maxima* de Broca, bien que d'une précision assez médiocre, suffira pleinement pour les indications approximatives qu'on a besoin de lui demander. C'est un simple cadre de bois, muni d'une réglette mobile qui permet de former des quadrilatères variables, dans lesquels chaque diamètre céphalique est successivement circonscrit. La plus grande dimension du crâne, resserré

1. La première de ces divisions répond au type *caucasique*, la seconde au type *mongolique*, la troisième au type *éthiopique*, et la quatrième au type *hottentot*.

entre les réglettes *a* et *b*, se trouve indiquée sur l'échelle graduée que l'on voit à droite de notre figure 1.

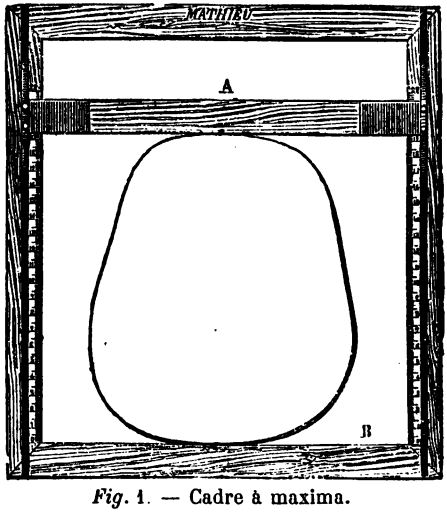

Fig. 1. — Cadre à maxima.

Un des instruments employés pour mesurer l'angle facial, ainsi que le diamètre transversal de la tête pris de l'un des conduits auditifs jusqu'à l'autre, ainsi que diverses autres dimensions craniométriques, est le *goniomètre* de Broca (*fig.* 2). Le crâne, ou la tête à mesurer, est fixé de chaque côté au point *o*, par une virole qui pénètre dans le conduit auditif, et sa plus grande largeur est

indiquée par la réglette mobile *i-i*, qui glisse à volonté sur la traverse *a-c;* la petite planchette *f* se rabat sur le front, et l'angle facial se trouve indiqué sur le quart de cercle gradué

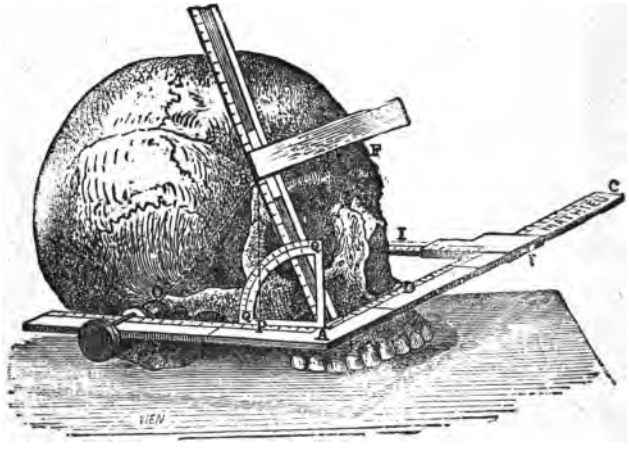

Fig. 2. — Goniomètre.

q-q. A l'aide de cet instrument, on peut déterminer plusieurs autres mesures importantes dont il ne nous est pas possible de parler dans cet opuscule [1].

Nous citerons enfin le *stéréographe*, également imaginé par Broca, pour reproduire les

1. On trouvera des renseignements détaillés, pour l'usage de ces instruments, dans les *Mémoires de la Société d'Ethnographie*, 1re série, t. XI, p. 96.

crânes par le dessin, avec leurs caractères essentiels. Les contours du corps solide sont suivis avec la pointe *l-c*, tandis qu'ils sont tracés sur le papier par l'un des crayons *b*. Le crâne,

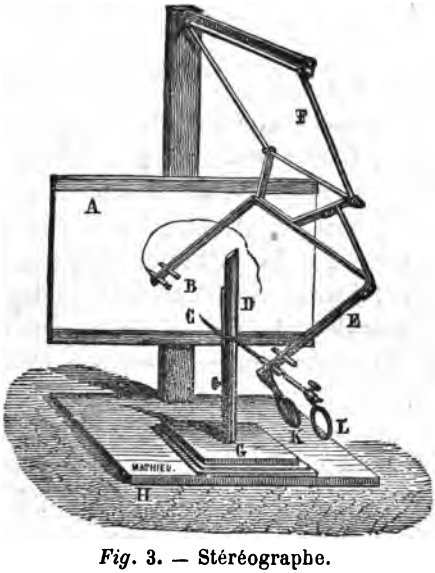

Fig. 3. — Stéréographe.

pour l'opération, est fixé sur le craniophore *g-d*. Le second crayon, de couleur différente du premier, sert à indiquer le dessin des courbes qui, n'étant pas apparentes à l'extérieur, ne sauraient être visibles sur des épreuves photographiques. On peut obtenir

de la sorte tous les contours de la coupe médiane de la tête.

§ II

Les recherches de l'anthropologie se sont surtout portées sur l'étude anatomique de l'homme. On ne peut cependant s'empêcher de reconnaître que, dans ces derniers temps, d'importantes tentatives ont eu pour but de découvrir, par la méthode expérimentale, sinon la loi initiatrice et essentielle des fonctions morales et intellectuelles, du moins leurs différents centres d'activité et d'évolution.

Le cerveau est considéré comme le foyer principal, sinon unique, de ces fonctions et par suite comme le siège de la pensée. Le problème qui préoccupait, à cet égard, les philosophes de l'antiquité, a été sans doute éclairci par la science; mais on aurait grand tort de croire qu'il est complétement résolu. Pythagore et Platon soutenaient déjà que la cavité cérébrale était l'organe, c'est-à-dire l'instrument de la pensée. Aristote repoussait cette doctrine et voyait, dans le cœur, le siège de

l'intelligence. Le rôle que jouent ces deux agents supérieurs de la vie dans notre organisme, tend à s'éclaircir et les facultés de notre intellect semblent devoir être localisées d'une façon de plus en plus précise dans la matière grise de l'encéphale. On ne saurait cependant admettre la conservation de la vie après l'ablation du cœur, tandis qu'elle persiste après l'ablation des hémisphères cérébraux. Au moment de cette ablation, toute manifestation appréciable de la pensée cesse ; mais il résulte des expériences de Flourens et de Vulpian, que la pensée peut recommencer à agir un peu plus tard, à la seule condition que les *corps striés* n'aient pas été détruits.

On a voulu tirer du fait de la localisation des facultés dans le cerveau de l'homme, des conséquences qui dépassent d'une façon fâcheuse le domaine de la science positive ; et, pour servir des passions qui n'ont rien à faire avec la recherche calme et indépendante de la vérité, on a prétendu que les progrès de la physiologie ne permettaient plus d'admettre la doctrine de la persistance de la pensée, alors que la maladie avait désagrégé les éléments constitutifs du cerveau.

Cette théorie est insoutenable, du moment

où l'on songe que si les découvertes de la science moderne ont établi, dans une certaine mesure, que le centre d'action de la pensée et des facultés intellectuelles devait être placé dans l'encéphale, elles n'ont absolument rien trouvé qui leur permette de confondre cette pensée et ces facultés avec l'instrument qui leur sert pour prendre forme et se manifester.

La véritable science positive n'a aucune raison ni aucun intérêt à se mêler dans des discussions oiseuses qui ne peuvent servir en rien à la faire progresser, et qui n'ont été soulevées que pour satisfaire des passions rarement légitimes. Elle doit se préoccuper de toutes les observations et de toutes les expériences qui permettent de mieux connaître le principal foyer d'évolution de la pensée et de la volonté; mais il ne lui est pas permis de confondre ce foyer avec la pensée elle-même, pas plus qu'il n'est rationnel de confondre le poids avec l'objet pesant, la chaleur avec l'objet échauffé, le mouvement reçu avec le moteur.

D'ailleurs, s'il est juste d'admettre que nos connaissances sur la nature constitutive du cerveau deviennent de jour en jour plus nombreuses et plus précises, il ne faut pas se dissimuler qu'elles n'existent encore dans le domaine de la physiologie en général et de l'an-

thropologie en particulier, que d'une façon tout à fait rudimentaire.

Les comparaisons qu'on a faites, par exemple, sur le volume du cerveau chez les différents hommes, sont loin d'avoir abouti à des résultats péremptoires. Les observations entreprises dans cet ordre d'idées, méritent cependant d'appeler l'attention des ethnographes. La capacité crânienne des anthropomorphes est sensiblement inférieure à celle des hommes placés le plus bas dans l'échelle anthropologique, surtout si l'on compare les uns et les autres à l'époque de leur parfait développement. En revanche, les crânes des idiots ne diffèrent pas considérablement de ceux des grands singes, qui se rapprochent également des crânes de l'homme pré-historique découverts à Néanderthall dans la Prusse rhénane, à Borreby en Danemark, etc.

Le professeur Huxley nous a donné un tableau comparatif de capacités crâniennes qui, à peu d'exceptions près, répond à ce que nous savons du degré de civilisation des différents groupes de populations qui y sont mentionnés. On peut s'étonner, toutefois, d'y voir figurer les Malays immédiatement après les Allemands, et bien avant les Japonais et les Chinois, qui laissent aussi les Esqui-

maux et les Nègres les précéder dans cette liste [1].

Les capacités de crânes parisiens, que nous voyons figurer dans ce tableau à plusieurs degrés assez différents les uns des autres, ont été déterminées par de savantes expériences de l'éminent docteur Broca.

Ces expériences aboutissent à des conclusions d'une vraisemblance à peu près incontestable. Les crânes de la série n° 2 appartiennent au XIXe siècle et sont tirés de sépultures particulières, c'est-à-dire de tombes renfermant les restes d'individus de classe

1. Voici ce tableau :

Nombre de crânes examinés.	NATIONS	Capacité.
5	ANGLAIS	1572,95
38	Germains...	1534,127
17	Parisiens n° 1	1517
90	id. n° 2	1484,23
7	Anglo-Américains....	1474.65
125	Parisiens n° 3	1461,53
30	Allemands..	1448
1	MALAY n° 1..	1430
	Caucasiens en général	1427
115	Parisiens n° 4	1425,98
	Eskimaux...	1410
117	Parisiens n° 5	1409,31
35	id. n° 6	1403,14
64	Nègres nés en Afrique.	1371,42
76	Nègres en général.....	1347,66
1	Japonais....	1346
	CHINOIS	1345
1	Groënlandais	1340
25	Mexicains...	1338,65
1	Siam. (Thaï).	1331
	Malay n° 2..	1328
12	Nègres nés en Amérique.	1323,90
2	id. d'Océanie.	1253,45
	Péruviens...	1246
152	id.....	1233,78
3	Hottentots ..	1233,78
	id	1230
	Polynésiens.	1230
8	Australiens .	1228,27

riche ou élevée, tandis que ceux de la série n° 6, provenant de la fosse commune et dont la capacité est très-inférieure, appartiennent aux basses classes de la population. La moyenne se trouve dans les crânes du XIXe siècle de la série n° 3. Les crânes du XIIe siècle, mentionnés dans la série n° 4, et qui l'emportent par leur capacité sur les crânes contemporains de la fosse commune, proviennent de la classe aristocratique de cette époque : ils s'élèvent également au-dessus des crânes n° 5 qui sont tirés de l'ancien cimetière des Innocents (de Philippe-Auguste au XVIIIe siècle) et qui appartiennent vraisemblablement aux diverses couches des classes inférieures de cette période. Quant aux crânes de la série n° 1, et qui ont été fournis par les sépultures de la Morgue, on peut s'expliquer l'étonnante supériorité de leur capacité en songeant que la plupart de ces individus sont morts par le suicide, lequel indique un état mental qui, comme tous les genres d'exaltation ou de folie, se signale par un développement considérable du cerveau.

Il faudrait évidemment renouveler de semblables expériences avant de poser, comme définitivement établie, l'échelle de capacité qui nous amène à admettre ici un ordre de

décroissance crânienne pouvant être résumé ainsi qu'il suit :

HAUT DE L'ÉCHELLE : 1° Fous, aliénés, esprits exaltés.
2° Classes riches ou élevées du XIXe siècle.
3° Classe aristocratique du XIIe siècle.
PLUS BAS DEGRÉ DE L'ÉCHELLE : 4° Classes pauvres ou inférieures du XIXe siècle.

Une autre expérience, beaucoup moins minutieuse que celle de M. Broca[1], mais qui ne manque pas d'un certain intérêt, m'a

1. Voici le tableau de ces mensurations du crâne au *crâne à maxima* de M. Broca, telles qu'elles résultent d'un premier essai d'expériences :

Nombre.	FRANÇAIS (de 25 à 35 ans). Classe.	Profil.	Face.	Nombre.	JAPONAIS (Ages divers). Classe.	Profil.	Face.
		mill	mill			mill	mill
14	Artistes.....	205	166	3	Poètes.....	196	164
17	Littérateurs....	202	164	9	Savants, médecins.....	194	164
16	Savants.....	199	162				
16	Industriels.....	190	160	18	Femmes libres .	192	150
8	Classe noble ...	188	155	5	Fonctionn. publ.	190	159
6	Classe riche désœuvrée.....	188	150	6	Artisans.....	190	150
				12	Saltimbanques .	187	158
14	Figur. de théâtre	188	156	7	Domestiques ...	178	150
17	Soldats (camp.),	188	160	2	Médecins de l'école indigène.	178	158
12	Domestiques...	176	158				
3	Femmes de lettr.	204	165				
7	Dames nobles..	190	162				
12	Figur. de théâtre	188	162				
8	Femmes du commerce....	188	161				
11	Filles libres....	186	160				

N. B. — Ces résultats ne sont que provisoires, de telles expériences devant être continuées sur un plus grand nombre d'individus de chacune des séries mentionnées ci-dessus.

amené à des résultats analogues; et j'ai eu l'occasion de constater, sur une double série de Français et de Japonais, hommes et femmes, une décroissance dont la situation sociale et le caractère moral des individus paraissent fournir une explication au moins assez vraisemblable.

Les expériences dont il vient d'être question sont remarquables à plus d'un égard : les incertitudes qu'elles présentent sont néanmoins trop nombreuses pour qu'il soit possible d'établir sur elles les bases d'une classification anthropologique rigoureuse. Les Australiens, placés au bas de l'échelle des capacités crâniennes, sont, il est vrai, de race inférieure; et les nations européennes, placées, pour la plupart, au haut de cette échelle, ont suffisamment prouvé leur supériorité. Si cependant on poursuit encore plus loin les investigations de ce genre, on trouve qu'au-dessus de la capacité crânienne moyenne de notre race, au-dessus même des hommes les plus éminents qu'elle a produits, au-dessus de Cuvier, de Schiller et de Napoléon par exemple, se trouvent placés les fous et les hallucinés. On a dit, il est vrai, que le génie était souvent très voisin de la folie, aux premières limites de laquelle il avait eu seule-

ment le mérite de s'arrêter. Mais alors comment se fait-il que tant d'autres hommes de génie aient une capacité crânienne tellement faible qu'ils se rapprochent à cet égard, des Papous et des singes anthropomorphes? Voici, suivant moi, l'explication de ces singulières anomalies, dont le nombre s'accroîtra certainement avec les expériences nouvelles des anthropologistes. Le degré d'intelligence, de supériorité intellectuelle des individus n'est point en raison seulement de la capacité des crânes, ni du poids du cerveau; il résulte surtout *de la qualité*, *de la parfaite économie* des éléments constitutifs de ce même cerveau.

L'*anthropométrie*, ou mensuration de l'homme appliquée aux diverses parties du corps, a fourni, de son côté, de nombreuses indications, dignes d'être enregistrées par la science; elle n'en a découvert aucune qui, par sa permanence, sa régularité, soit de nature à servir de base à une classification des races humaines. Les mœurs, les institutions, l'influence des milieux en un mot, sont parfois toutes-puissantes sur la modification physique des races, comme elles le sont sur leur transformation intellectuelle et morale. On sait que les organes qui sont l'objet d'un

exercice fréquemment renouvelé acquièrent, par cela même, un développement particulier, tandis que ceux qui demeurent inactifs s'affaiblissent, s'atrophient et, parfois même, arrivent à s'annihiler presque complètement. D'autres fois, des déformations sont opérées chez les enfants par des motifs sociaux ou par suite de préjugés populaires. La forme singulière des crânes de certaines tribus américaines provient de déformations intentionnelles dont les mœurs et la civilisation des peuples où on les pratique sont seules responsables. Les Caraïbes déprimaient latéralement ou aplatissaient le crâne de leurs nouveau-nés, suivant qu'ils se proposaient d'en faire un jour des hommes de jugement ou des guerriers. Quelques-unes de ces altérations de type paraissent s'être tellement identifiées avec les individus, qu'elles se transmettent de génération en génération, sans qu'il soit de nouveau nécessaire d'intervenir artificiellement pour les reproduire. Des résultats analogues sont obtenus tous les jours, non seulement chez les différentes races d'animaux domestiques, mais encore, et dans des conditions bien autrement remarquables, chez les végétaux qui font l'objet de nos cultures.

§ III

Le langage articulé est considéré comme une des prérogatives qui distinguent le mieux les hommes des animaux. Il est cependant certain que le langage n'est qu'un perfectionnement du cri qui existe à l'état plus ou moins développé, plus ou moins susceptible de nuances répondant à l'expression de la pensée, chez un grand nombre d'espèces du règne zoologique.

La diversité qui existe entre les différentes formes du langage humain a motivé la création d'une science particulière, la *Linguistique comparée* qui a prétendu, comme l'anthropologie, trouver dans ses principes une base de classification pour les différents rameaux de l'espèce humaine.

La Linguistique est la *Science du Langage*. Considérée dans son acception déjà ancienne, elle n'avait d'autre but que de rechercher l'étymologie des mots et d'en préciser le sens pour aboutir à la meilleure interprétation possible des textes. Dans la première moitié de ce siècle, les savants qui l'ont cultivée ont

voulu lui donner une portée plus considérable; ils ont cru y découvrir une source d'éléments propres à contrôler les données de l'histoire, et même à suppléer à l'histoire pour la connaissance des peuples qui n'en ont conservé que peu ou point de vestiges. Enfin, à une époque toute récente, on a compris que la linguistique appartenait tout autant au domaine des sciences naturelles qu'à celui des lettres proprement dites, et on a fait quelques louables efforts pour pousser la recherche du langage jusque dans les organes générateurs des sons, c'est-à-dire dans le domaine de l'anatomie et de la physiologie humaines.

Ce n'est pas ici le lieu de faire l'histoire de la science du langage. Il faudrait, pour cela, remonter au moins au *Cratyle* de Platon, dans lequel la question de l'origine des idiomes est déjà posée et discutée. D'ailleurs, cette histoire, écrite par plusieurs écrivains de talent, ne saurait rentrer qu'indirectement dans les études ethnographiques qui doivent nous occuper ici. Qu'il suffise de rappeler les circonstances merveilleusement favorables qui ont motivé le développement rapide de cette science, en établissant pour elle une grande famille de langues sœurs, la

famille des langues dites *Indo-Européennes*.

La découverte du sanscrit, — car ce fut une véritable découverte, — offrait aux philologues un idiome doué tout à la fois d'une savante complexité et d'une netteté de formes irréprochables. Cet idiome avait, en outre, l'avantage de présenter les plus remarquables analogies de grammaire et de vocabulaire avec nos langues classiques, et, par suite, avec nos propres langues qui leur ont fait de larges emprunts. Des savants recommandables se livrèrent à un examen minutieux de la grammaire et du vocabulaire comparés de ces divers idiomes; ils notèrent, avec une patience digne d'éloges, toutes les permutations de lettres qu'ils rencontraient dans leurs mots correspondants, dans leurs formes grammaticales, dans leurs dialectes; enfin ils établirent les lois suivant lesquelles s'étaient opérées ces permutations et composèrent l'histoire des mots, qui, sortis d'une source commune, avaient acquis droit de cité dans le sanscrit, le perse, le grec, le latin, les langues germaniques, slaves, néo-latines, etc. C'était, il faut le reconnaître, un grand et magnifique résultat, dont la philologie, la critique des textes devait tirer un sérieux profit. D'autre part, on appliquait avec succès

les mêmes procédés à l'étude de plusieurs autres groupes de langues, aux idiomes sémitiques, polynésiens, et d'une manière moins heureuse, moins sûre, moins scientifique en un mot, à une classe artificielle de langues successivement groupées sous le nom de langues tartares, langues turques, langues mongoliques, langues touraniennes, etc.

Il eût, peut-être, été prudent de ne pas chercher à élargir davantage le cadre déjà si vaste de la linguistique. Mais il est bien difficile à l'homme de cultiver une science sans vouloir l'entraîner vers les questions qui le touchent le plus, vers les problèmes de nos origines et de nos fins. Pour cela, il fallait nécessairement aborder le terrain de la classification des races, qui conduit tout droit à la discussion des hypothèses sur leur formation primitive, sur leur parenté relative, sur leur origine unique ou multiple. La linguistique fut pour ses adeptes un nouveau chant de sirènes : la parenté des langues indo-européennes poussa les philologues à prononcer le mot *race Indo-Européenne*. Un mot est souvent fatal par ses conséquences ; celui-ci le fut à un tel point pour les linguistes, que les meilleurs esprits parmi eux s'efforcent vainement encore d'en repousser les fatales

conséquences. De ce mot est née une idée systématique, et de nombreux sectateurs pour la défendre. L'histoire la plus positive a dû courber la tête devant les suppositions fantaisistes qu'il a fallu imaginer, — il est facile de le comprendre, à tout esprit non prévenu, — pour établir l'étroite parenté des Indiens au teint brun ou noir et des Anglais au teint clair et rosé; — pour nous faire croire enfin à ces immenses migrations aryennes qui auraient formé, dans les temps antérieurs à l'histoire, le contingent primitif de la population de l'Europe. Les linguistes éclairés commencent, il est vrai, à tenir compte de cette couche de populations autochtones, parmi lesquelles figurent, notamment, les Basques, qui parlent une langue essentiellement différente de toutes les langues indo-européennes. Mais cela ne saurait suffire; et, dans le développement de leur doctrine, nous voyons apparaître sans cesse des opinions aussi peu justifiées que le serait celle qui ferait des Nègres de la Louisiane un rameau de la race à laquelle nous appartenons, par cela seul que ces Nègres parlent anglais ou français. L'influence du langage adopté par un peuple sur son caractère, sur sa civilisation, est certainement considérable; elle ne

saurait aller jusqu'à justifier l'emploi de la linguistique, comme *criterium* pour juger de la parenté des peuples. La linguistique, du moins tant qu'elle se renfermera dans le cadre qui lui a été tracé par l'étude du sanscrit, ne doit avoir d'autre prétention que celle de classer certaines langues ; elle sera employée mal à propos comme élément fondamental de la classification des races et des nationalités. Subordonnée à l'anthropologie, à l'histoire naturelle, elle doit, au contraire, apporter un précieux concours aux études qui nous occupent ; et c'est en lui donnant ce rang médiat dans la recherche humaine qu'elle nous apportera de précieuses lumières durant le cours de nos investigations.

La méthode ethnographique, qui consiste dans l'examen simultané de tous les éléments caractéristiques de l'homme en société, ne doit avancer qu'avec d'extrêmes réserves dans le domaine de la classification des peuples. L'ethnographe, qui voit rapprocher les Scandinaves et les Persans, ne peut oublier les aptitudes maritimes des premiers et l'horreur profonde de la mer qui est proverbiale chez les seconds ; lorsqu'on lui présente les Grecs à côté des Indiens, il ne peut s'empêcher de comparer l'art si pur, si cor-

rect, si bien équilibré, si naturel des uns, et le dévergondage plastique qui a lancé les autres dans des créations monstrueuses, toutes allégoriques et conventionnelles. Quand on lui oppose le monothéisme des races Sémitiques, et comme conséquence leur peu de goût pour les arts, pour l'industrie, pour les pérégrinations lointaines, au polythéisme des Aryens, à leur sentiment très élevé des arts figuratifs, à leur entente des affaires, à leurs ambitieuses navigations, l'ethnographe ne peut s'abstenir d'étudier de très près la question religieuse sur laquelle on prononce un si grave jugement ; il est amené à se demander si l'idée philosophique et primitive de la *Trimourti* dans l'Inde, et de la Trinité parmi nous, loin d'être une superfétation grossière du monothéisme sémitique, n'est pas, au contraire, un pas de plus fait par l'homme vers la notion de la cause éternelle de l'existence. Il se demande ensuite s'il est bien exact que les Hébreux aient été, intuitivement et par la nature même de leurs aptitudes, enclins vers le monothéisme, et si cette idée religieuse n'est pas plutôt celle d'une haute individualité, celle de Moïse, dont le rôle fut de corriger les tendances idolâtres des adorateurs du Veau d'or. Il jette les yeux sur les

monuments des Babyloniens, des Assyriens et des Ninivites, sur les chefs-d'œuvre d'élégance des constructions mauresques, et apprécie dans quelle mesure il est juste d'admettre l'absence du sentiment artistique chez les Sémites. L'histoire des voyages arabes aux mers lointaines de l'extrême Orient, l'habileté des Juifs dans les négociations commerciales lui disent, à leur tour, qu'il est peut-être imprudent de refuser à ces peuples des qualités qu'ils ont possédées parfois à un degré au moins égal à celui des nations indo-européennes.

Voilà, cependant, dans quelles théories inadmissibles sont nécessairement entraînés les linguistes qui, sans faire usage des principes de l'ethnographie, veulent dépasser le cadre étroit de la classification des langues pour aborder les théories générales sur les groupes de l'espèce humaine. Il serait facile de démontrer, par une foule d'autres exemples, que les linguistes, en pareil cas, font presque toujours fausse route. quand ils touchent à la question des races et des nationalités.

D'où vient donc qu'après être tombés mainte et mainte fois dans des doctrines ethnographiques aussi contraires aux renseignements les plus avérés de l'histoire, ils

persistent à demander à la linguistique seule des résultats qu'elle est impuissante à leur accorder? — La réponse est bien simple. C'est parce qu'ils appartiennent tous à cette classe d'érudits élevés dans l'idée qu'il y a, parmi les connaissances humaines, deux sortes d'études, les sciences et les lettres proprement dites, qu'il n'est pas donné aux mêmes hommes d'aborder et de poursuivre simultanément. A celui qui a passé sa jeunesse à faire des vers grecs ou latins, et qui, au sortir des classes, a embrassé la carrière des lettres et du droit, demander une connaissance tant soit peu sérieuse des sciences naturelles, et notamment de l'anatomie, c'est le plus souvent demander une chose impossible! Le progrès des sciences modernes exige cependant, de la manière la plus impérieuse, d'abandonner le préjugé suivant lequel la main habituée à manier la plume du poète ou de l'écrivain ne saurait se décider à tenir le scalpel sur les marbres ensanglantés d'un amphithéâtre.

CHAPITRE TROISIÈME

L'humanité considérée dans ses divers groupements

§ I

L'Ethnographie ayant, en définitive, pour objet d'étudier l'humanité au point de vue de son évolution morale et intellectuelle, il est naturel que, dans ses classifications, elle se préoccupe d'abord des caractères de civilisation. En conséquence, elle établit deux grandes classes primordiales comprenant : 1° les *Sociétés Non Civilisées*; 2° les *Sociétés Civilisées*.

La limite, nécessairement artificielle, qui sépare ces deux grandes divisions primordiales, est embarrassante à indiquer, en bien des cas, d'une façon exacte et rigoureuse; mais il en est de même des divisions opérées dans toutes les sciences, et en particulier dans les sciences naturelles. Cette limite peut être cependant formulée d'une façon suffisamment précise, si l'on s'attache à étudier ce qui constitue, en réalité, les princi-

paux caractères de la civilisation. J'essaierai de les indiquer sommairement tout à l'heure, en ne me dissimulant point que je me place ici sur un terrain où les opinions sont parfois divergentes, ce qui revient à dire dans des conditions qui pourront être modifiées par les progrès ultérieurs des sciences ethnographiques.

Dans les divisions primordiales des Sociétés non civilisées, il me semble nécessaire d'admettre deux sections comprenant: la première les *Sociétés Sauvages;* la seconde les *Sociétés Barbares.*

Les caractères des sociétés Sauvages consistent dans l'imperfection de leurs conditions de vie matérielle. Les individus qui les composent se nourrissent généralement de viande crue, où d'aliments végétaux sans préparation culinaire. Pour se vêtir, ils ne font usage que de matières animales ou végétales non ouvrées, et parfois même ils se dispensent de porter aucune espèce d'habillement. Quant à leur habitation, elle est établie dans des antres, dans des cavernes ou dans des tanières. Chez ces sociétés, il peut exister cependant quelques rudiments d'institutions politiques et certaines pratiques religieuses et fétichistes.

Les caractères principaux des sociétés Barbares dépendent de l'imperfection de leur système de vie morale et intellectuelle. Cette imperfection résulte avant tout de leur ignorance de l'art d'écrire. Les tribus Chippeways de l'Amérique du Nord, qui ont adopté dans ces derniers temps une sorte d'écriture imitée de celle des Européens, ont, par cela seul, cessé d'appartenir à la classe des sociétés Barbares pour prendre place à un échelon inférieur dans la classe des Sociétés Civilisées. Les Yucatèques, qui ont abandonné et oublié leurs antiques caractères hiéroglyphiques, sont retombés au rang des Sociétés Barbares; les vagues réminiscences des annales de leurs pères suffisent néanmoins pour les empêcher de descendre jusqu'à l'état de Société Sauvage. Les sociétés Barbares ne possèdent guère, en fait de sciences, que quelques notions d'astronomie (les Pasteurs); en fait d'art, ils n'ont qu'un instinct grossier de la sculpture et du dessin. Leurs membres habitent sous la tente ou dans des cabanes, vivent de la vie nomade, et s'adonnent, suivant le milieu où ils sont placés, à la pêche, à la chasse, ou aux rapines à main armée.

Les Sociétés Non-Civilisées, manquant de

développement moral et intellectuel, leur classification repose, en conséquence, sur les caractères qui leur sont communs avec les animaux, c'est-à-dire sur les caractères physiques. Les subdivisions ethnographiques de cette classe sont donc à peu près exclusivement basées sur des considérations anthropologiques : forme du crâne, structure des cheveux, couleur et disposition des yeux, particularités du squelette, etc. D'autres subdivisions sont fondées sur des caractères moins importants, que le cadre de ce travail ne me permet pas d'énumérer ici.

La classification des *Sociétés Civilisées* présente plus de difficultés ; car il s'agit, pour en régler les principes, de préciser, comme je l'ai dit, quels sont les caractères de civilisation et quelle importance relative il convient d'assigner à chacun de ces caractères.

J'ai considéré tout à l'heure comme barbares les sociétés qui ne connaissaient pas l'art d'écrire. La première condition pour qu'une société soit dite « Civilisée », c'est qu'elle ait la possession de cet art. Il ne suffit cependant pas qu'il existe chez elle une écriture, un alphabet : il faut encore qu'elle en fasse usage. Les Tagales des Philippines ont eu un alphabet ; mais la plupart de ces

insulaires ne le connaissent pas, n'en ont même jamais entendu parler et ne conservent aucun texte où il ait été employé. De la sorte, ils ne forment que des tribus Barbares, qui seraient peut-être tombées dans la Sauvagerie, sans la présence de colons espagnols à côté d'elles. On a imaginé, dans l'Annam, une écriture du genre de celle de la Chine ; mais les indigènes ne l'ont point employée à des usages littéraires. Ils compteraient également parmi les peuplades Barbares, si le voisinage des Chinois ne les avait fait participer, dans une certaine mesure, aux progrès réalisés par ces derniers. Depuis l'établissement des missions chrétiennes en Cochinchine, depuis la fondation de la colonie française de Saïgon surtout, l'éducation nationale a fait de sérieux progrès. Les Annamites tendent à sortir de la Barbarie pour entrer dans les voies de la Civilisation.

Après la possession de l'écriture, ce qui caractérise le plus un peuple civilisé, c'est la possession d'une tradition écrite, d'une histoire, d'une littérature. Bien des sociétés humaines, qui ne conservent que des traditions orales, sont encore plongées dans la Barbarie. L'ancienneté de ses souvenirs, l'importance de son histoire, la valeur philo-

sophique et artistique de sa littérature, contribuent à garantir à un peuple une place élevée dans le monde. Mais ce n'est point assez de posséder des traditions, une histoire, une littérature : il faut encore en élargir sans cesse le cadre et en assurer la culture. Les Chinois comptent bien autrement par leurs vieux *King*, leurs philosophes, leurs historiens et leurs poètes, que par le thé, les laques et et les porcelaines. Les Indiens qui, outre les *Vêdas*, ont eu des œuvres profondes de critique psychologique et religieuse, d'immenses et grandioses épopées, de remarquables travaux de philosophie, sont sans influence politique, parce qu'ils semblent indifférents aux puissantes créations du génie de leurs aïeux, et parce qu'ils abandonnent aux étrangers le soin de les comprendre et de les interpréter. La petite nationalité des Parsis parvient, par sa culture des anciens livres de l'*Avesta*, à n'être pas oubliée. Les Arméniens eux-mêmes seraient à tout jamais perdus, eux et leur patrie soumise à l'étranger, s'ils n'entretenaient pieusement, comme les antiques Vestales, le feu sacré de la littérature de la pensée. L'Espagne est en décadence depuis qu'elle a cessé de donner naissance aux écrivains originaux de son

siècle d'or, et surtout de protéger suffisamment les hommes de science.

Un peuple occupe un rang plus ou moins élevé en raison du caractère de ses institutions sociales et politiques. Berghaus l'a bien compris en insérant, dans son Atlas Anthropologique, une carte générale des différents systèmes de gouvernement sur le globe. Sur cette carte, il répartit, à ce point de vue, l'humanité en trois grandes divisions. Les peuples à gouvernement Absolu, les peuples à gouvernement Parlementaire, et les peuples à gouvernement Démocratique ou Républicain.

Les Institutions Religieuses contribuent à leur tour puissamment à élever ou à abaisser le niveau intellectuel d'un peuple. La plus grande somme de civilisation appartient sans contredit aux contrées où s'est répandu le christianisme. Les régions bouddhiques paraissent occuper le second rang, les populations musulmanes et les populations brahmaniques (du moins dans leur état actuel) le troisième rang. Viennent ensuite les peuplades idolâtres et fétichistes.

On s'attend sans doute à voir mentionner ici, parmi les causes qui peuvent élever, sinon le niveau intellectuel, au moins le niveau ma-

tériel d'un peuple, le développement de son organisation militaire. Tout en reconnaissant le rôle considérable de la force brutale dans les destinées des nations, je ne crois pas qu'on puisse le considérer comme un élément dont il faille nécessairement tenir compte au point de vue scientifique, surtout lorsqu'il s'agit d'une science qui s'occupe de l'évolution intellectuelle et morale de l'Humanité. Sans cela, on devrait placer très haut dans l'échelle sociale les hordes Barbares qui, sous le commandement d'Attila, vinrent dévaster une partie de l'Europe au ve siècle. Et s'il fallait admettre le chiffre des effectifs militaires dans la classification ethnographique, on pourrait être amené à placer les Chinois fort au-dessus des Européens, puisqu'ils peuvent mettre sur pied un nombre beaucoup plus considérable de soldats qu'aucune autre puissance n'aurait le moyen d'en lever. La bonne économie militaire d'un état est souvent un caractère de civilisation ; mais il ne faut pas confondre l'organisation économique de l'armée avec les excès criminels des despotes qui prétendent imposer leur volonté au monde, en s'appuyant sur une armée disproportionnée avec les besoins de la légitime défense.

Il n'en est pas de même de la possession d'une marine. La marine est bien moins un élément de puissance stratégique, qu'un moyen d'expansion indispensable à toute société qui ambitionne une large place dans les destinées du monde. Sans marine, un peuple n'a de relations effectives qu'avec ses voisins immédiats : il compte pour peu de chose, ou pour rien, dans le reste de la terre; son avenir politique, commercial, industriel, est des plus étroits et des plus limités. Les Phéniciens, avec leurs flottes, ont joué un rôle considérable dans l'antiquité. Les petites républiques de Gênes et de Venise ont dû à leurs nombreux navires des années d'existence glorieuse et florissante. La Hollande, qui, de nos jours, n'occupe en Europe qu'un petit territoire exigu, sans cesse menacé par la mer, trouve sa grandeur et sa fortune dans les excursions lointaines de ses bâtiments de commerce. L'Angleterre et les États-Unis ne jouiraient certainement pas d'une situation aussi prépondérante dans les deux hémisphères, si leur pavillon ne flottait sous tous les climats, sous toutes les latitudes.

Une grande nation doit être nécessairement une nation colonisatrice, surtout si l'on attache à ce titre la large signification qu'il

doit avoir en ethnographie. Il n'est pas nécessaire, pour qu'une nation soit colonisatrice, qu'elle aille conquérir, au delà des mers, des territoires inoccupés ou mal défendus par leurs habitants. Bien loin de là. L'Allemagne est une grande nation colonisatrice ; et cependant elle ne possède pas jusqu'à présent de colonies en toute souveraineté. Elle est colonisatrice, parce qu'elle répand de nombreux essaims sur la surface du globe.

Dans une contrée insuffisamment peuplée, le système colonial peut aboutir, au moyen de la marine, à des résultats inverses à ceux qu'il produit dans les régions où la pléthore de la population rend l'émigration nécessaire. Une nation qui aspire à de hautes destinées doit s'assurer les moyens de provoquer aussi bien l'immigration que l'émigration.

On peut aussi classer utilement les peuples, d'après la mesure suivant laquelle est répandue chez eux l'instruction publique. L'instruction élémentaire contribue à assurer la liberté intérieure ; l'instruction secondaire, l'instruction supérieure surtout, a pour effet de provoquer l'estime et le respect de l'étranger.

Il est naturel et logique enfin, lorsqu'on classe les peuples par leur degré de supériorité, d'établir la statistique des routes qui facilitent les communications dans leur pays, et particulièrement de ces voies ferrées avec lesquelles il n'y a plus de distances et de séparation entre les Sociétés Civilisées.

§ II

Toutes les régions du globe ne sont pas également propices au développement de la civilisation ; et l'ethnographie nous apprend qu'elle s'est surtout établie d'une manière durable dans la zone tempérée des deux hémisphères. Durant les périodes historiques qui nous sont connues, elle ne semble guère avoir franchi nulle part, dans la direction du nord, le 60e parallèle, aux environs duquel sont situés Saint-Pétersbourg et Christiania. Plus haut, vers le pôle, on citerait difficilement des villes qui aient eu quelque importance dans les annales du monde. Et encore n'y a-t-il guère qu'en Europe où il soit possible de trouver des cités opulentes dans des régions aussi septentrionales. En Amérique,

les capitales modernes (Québec, Boston) n'atteignent pas au delà du 47e parallèle ; et, en Asie, on voit bien peu de localités célèbres au-dessus du 40e, qui est approximativement celui de Péking et de Boukhâra. Les contrées où règne un froid excessif, du moins dans les conditions actuelles, ne sont donc pas favorables à l'émancipation et au perfectionnement des Sociétés Humaines.

L'excessive chaleur des régions tropicales ne paraît pas avoir été aussi contraire que l'extrême froid à la création des grands foyers intellectuels. L'antique Égypte, avec ses monuments prodigieux, florissait sous le climat du Cancer. L'Abyssinie, plus méridionale encore a compté des jours glorieux. Tombouctou, situé au delà du Sahara, sous la latitude du Sénégal, a été pendant un temps un centre littéraire renommé, et on a trouvé, dans le pays des Achantis, en Guinée, à quelques degrés seulement de l'équateur, une constitution politique qui révélait, à plusieurs égards, un peuple assez avancé. En Asie, le berceau du bouddhisme n'est guère plus au nord que le tropique, et La Mecque, ville sainte de l'islamisme, est située plus au sud, à l'ouest des déserts brûlants de l'Arabie. De même, en Amérique, nous voyons florir les

principales civilisations anté-colombiennes, celles du Mexique, de la région Isthmique et du Pérou, entre les tropiques, des deux côtés de l'équateur.

Ces civilisations des terres chaudes n'ont cependant atteint qu'accidentellement à la hauteur de celles que nous rencontrons dans la zone tempérée ; et, de nos jours, elles ont presque disparu. On doit aussi faire observer que l'hémisphère Austral a été, de tout temps, moins avantagé que l'hémisphère Boréal. Il a fallu l'énergie persévérante de la nation anglo-saxonne pour assurer un avenir à la colonie du Cap, au milieu d'une région qu'on eût pu croire à jamais abandonnée aux Zoulous et aux Hottentots; et encore, cette colonie n'existe-t-elle qu'à l'état d'exception dans les immenses vastitudes de l'Afrique du sud. En Amérique, on ne connaît de civilisé au delà de l'équateur, que l'empire des Incas dans l'antiquité, et les côtes du Chili et du Brésil dans les temps modernes. On aurait peut-être à citer aussi, en Océanie, l'empire javanais de Madjapahit et quelques petits états malais du moyen âge. Mais les progrès réalisés dans la plupart de ces pays sont insuffisants pour établir l'équivalence de valeur des sociétés organisées des deux côtés de la ligne équinoxiale.

Si maintenant on examine de plus près la zone tempérée dans laquelle la civilisation s'est manifestée de la façon la plus éclatante, on ne tarde pas à reconnaître que, même dans cette zone, il n'y a eu, à chaque époque, qu'un nombre assez restreint de milieux privilégiés où de brillants foyers de lumières ont pu se produire et rayonner ensuite sur le reste du monde. Ces foyers sont tout d'abord tellement rapprochés les uns des autres que bien des savants ont supposé un berceau unique pour le genre humain. Il est vrai qu'une foule de légendes font venir les peuples primitifs d'une région située entre la chaîne occidentale de l'Himâlaya et les montagnes du Caucase. Les traditions les plus révérées citent, comme originaires de cette région, les premiers essaims qui ont peuplé la Chine actuelle, ou du moins qui lui ont apporté la civilisation. C'est du plateau de Pamir, qui forme, au cœur du Turkestan, le bassin de l'Oxus et de l'Amou-darya, que le *Vendidad* fait émigrer les ancêtres des Iraniens et des Hindous. On place également l'éden de la Bible du côté de l'Ararat ou des sources du Tigre et de l'Euphrate, dans la zone montagneuse comprise entre la mer Caspienne et la mer Noire.

La plupart des grandes nations se sont fabriqué une antiquité fabuleuse ; mais leurs annales quelque peu authentiques ne dépassent nulle part une vingtaine de siècles avant l'ère chrétienne. Il y a même ce fait remarquable que les premiers événements historiques des peuples de notre continent sont à peu de choses près des événements contemporains.

Les deux plus anciennes civilisations que nous fasse connaître l'histoire sont placées, l'une en Afrique dans le bassin du Nil, l'autre en Asie dans le bassin du fleuve Jaune.

La civilisation égyptienne est sans doute bien antérieure à l'an 3000 avant notre ère ; toutefois, ce que nous savons, même de cette époque, est-il encore vague, incertain, sans réalité suffisante. D'après les listes de Maréthon, la fondation de la monarchie remonterait, en Égypte, à 5004 avant notre ère. Quelques égyptologues enthousiastes sont parvenus à lui attribuer un point de départ bien plus reculé ; mais les savants consciencieux ne dépassent guère la date fournie par le célèbre historiographe du règne de Ptolémée-Philadelphe ; et il en est, comme M. Bunsen, qui se contentent de reporter cet événement à l'année 3623. Le premier sou-

verain, *Ména*, le Μήνης des Grecs, avait substitué la monarchie à l'autorité des prêtres qui, antérieurement à son élévation au trône, gouvernaient les diverses tribus du pays, et se serait fixé à Memphis. La métropole de la civilisation égyptienne a été plus tard transférée à Thèbes, dans la haute Égypte, de la XIe à la XXe dynastie, puis est revenue dans la Basse-Égypte, à Saïs, de la XXIe à la XXXe dynastie.

La civilisation chinoise peut être également reculée au delà du XXXe siècle avant notre ère ; mais les données à invoquer pour se reporter aussi haut n'ont qu'un caractère semi-historique, et il faut descendre jusqu'à la 61e année du règne de l'empereur Hoang-ti (— 2637) pour trouver, avec la création du cycle sexagénal, un point de départ solide aux annales du Céleste-Empire.

Le synchronisme des origines civilisatrices des Sémites, des Égyptiens et des Chinois est peu contestable. Les mêmes obscurités environnent leur berceau. Nemrod, peuple fondateur de l'empire babylonien, appartient à la mythologie. La naissance d'Abraham, patriarche des Hébreux, est communément fixée à l'an — 2122, c'est-à-dire à 513 ans après l'inauguration de la monarchie chinoise; et

l'empire d'Assyrie aurait été fondé, sur les bords du Tigre, par un mélange de Sémites, de Chamites, de Tatars-Scythes et d'Irâniens, en l'an — 2017, suivant les recherches récentes de M. Oppert. L'histoire positive de l'empire de Ninive et de Babylone doit être néanmoins comprise entre le XIVe et le VIIIe siècles avant notre ère.

Le règne de Deucalion, fils de Prométhée, fixé à l'an — 1434, est un règne mythique. C'est tout au plus si l'on est en droit de reporter aussi loin les origines ethniques du peuple grec, chez lequel Cécrops aurait importé la civilisation égyptienne. Homère, ou les Homérides, aurait flori en l'an 908, et la législation de Lycurgue à Lacédémone date de l'année — 866.

C'est à peu près vers la même époque que les Phéniciens se signalent par l'édification définitive de la ville de Carthage.

Dès lors, la civilisation paraît se répandre successivement sur tous les points du bassin de la Méditerranée et de la mer Noire. Rome est fondée par Romulus en — 753, et l'enlèvement des Sabines a lieu en — 749. Les Milésiens deviennent une puissance maritime et créent des colonies nombreuses sur les rivages du Pont-Euxin et de la Propontide. Naxos, en

Sicile, est bâtie par les Chalcidiens de l'Eubée en — 735, et Syracuse par Archias de Corinthe en — 734. Les Phocéens s'établissent à Marseille en — 600.

Dans les îles de l'extrême Orient, une horde, sortie sans doute du continent asiatique, porte les assises de la société Japonaise dès le VIIe siècle avant notre ère; et cette horde, à peu près sans contact avec le reste du monde, finit par former une nation nombreuse, intelligente et progressive.

Les dates anciennes manquent pour l'histoire des Aryens. Il n'est cependant guère possible de considérer leur civilisation comme plus récente que le VIe siècle avant notre ère, et il y a tout lieu de croire qu'elle remonte beaucoup plus haut. Une des branches de ce puissant rameau ethnique vient du nord-ouest apporter une civilisation nouvelle dans la vallée du Gange et dans le reste de l'Inde habitée primitivement par les populations dravidiennes (Tamouls, Télingas, etc.), tandis qu'une autre branche s'établit dans l'Irân, appelé à devenir le berceau d'un grand empire. La première se signale par les imposantes créations religieuses, philosophiques et littéraires de l'Inde brahmanique et bouddhique ; la seconde, par la doctrine de Zoroas-

tre et par les livres de l'*Avesta*. Les Perses tiennent alors une place considérable dans les destinées de l'Asie.

La Grèce et l'Italie occupent bientôt le rang le plus élevé dans les fastes de l'humanité; et c'est en puisant largement à cette brillante source intellectuelle que les nations de l'Occident moderne atteignent, par la suite, à la plus haute somme de civilisation qui ait jamais été obtenue dans le monde. La révolution opérée plus tard par le christianisme, assure l'émancipation des peuples de l'Europe centrale et septentrionale demeurés jusque-là dans les langes de la barbarie.

Une autre révolution religieuse, issue d'une protestation monothéiste contre une fausse exégèse de l'idée de la Trinité chrétienne, vient réveiller tout à coup, au commencement du VIIe siècle après notre ère, les populations sémitiques de l'Arabie et donner l'impulsion à un mouvement civilisateur considérable en Orient et en Afrique. Avec la doctrine de Mahomet, les rênes du progrès sont, pendant bien des siècles, partagées entre les nations chrétiennes et les nations musulmanes ; mais, à la longue, ces dernières perdent leur vigueur originaire, deviennent faibles et efféminées. Les Arabes sont refoulés dans leurs

déserts, et tous les peuples qui avaient embrassé leur foi voient leur rôle s'amoindrir d'âge en âge.

La Chine continue à se développer ; mais, malgré de brillantes conquêtes, elle manque d'expansion au dehors : elle ne tarde pas à construire sa grande Muraille, et, rigoureusement renfermée dans ses vastes frontières, à s'isoler du reste du monde.

Aux environs du lac Thalé-Sab, entre le cours du Ménam et celui du Mékong, à une époque encore incertaine, mais probablement plus moderne que les époques qui nous occupent en ce moment, un peuple de provenance inconnue, probablement apparenté à la famille hindoue, couvre le sol du Cambodge de monuments grandioses qui nous révèlent l'existence, dans ces lointains parages, d'une civilisation originale et raffinée.

L'histoire du Nouveau-Monde antérieur à la découverte de Christophe Colomb, est encore trop obscure pour qu'on puisse énumérer les contrées où les indigènes étaient parvenus à quitter la condition de barbarie et à s'engager dans les véritables voies du progrès. Toujours est-il qu'on ne peut plus soutenir aujourd'hui, comme l'a fait Alexandre de Humboldt, que l'Amérique n'avait pas

possédé l'art de l'écriture avant l'arrivée des Espagnols.

En dehors des quelques qquipous ou cordelettes à nœuds des anciens Péruviens, des peintures didactiques ou des notations en rébus des populations de l'Anahuac, et d'autres systèmes graphiques aussi imparfaits, on sait désormais, d'une façon incontestable, qu'il existait, au moins au Yucatan et dans la région inter-océanique, une écriture proprement dite, avec laquelle on avait composé non-seulement des inscriptions sur les monuments, mais encore de véritables livres. On ne peut point préciser la date de cette vieille civilisation, dont on fait surtout honneur aux Mayas de l'Amérique Centrale ; et s'il faut reléguer dans le domaine de la fantaisie la théorie suivant laquelle elle remonterait à plusieurs milliers d'années avant notre ère, on peut l'attribuer sans exagération aux siècles qui ont précédé ou suivi immédiatement cette grande époque.

Dans l'Afrique Australe et en Océanie, la civilisation ne paraît s'être manifestée que d'une façon intermittente et tout à fait rudimentaire.

§ III

La terre, tant par sa situation variable eu égard aux autres corps célestes, que par les innombrables accidents de sa structure géologique, présente des milieux différents. A ces milieux différents, répondent des faunes et des flores spéciales. L'homme seul est cosmopolite, c'est-à-dire doué des conditions d'existence nécessaires pour habiter sous tous les climats, sous toutes les latitudes. Cette observation n'est cependant pas tout à fait rigoureuse, et elle se rapporte plutôt à l'homme idéal, c'est-à-dire à l'homme aussi perfectionné qu'il est susceptible de l'être, qu'à l'homme réel et encore insuffisamment cultivé. Il est hors de doute, en effet, que certaines régions ne conviennent point à toutes les races; que les habitants des zones tropicales et même tempérées, résistent difficilement aux rigueurs des contrées voisines des cercles polaires, tandis que les indigènes de ces contrées supportent avec peine la température des pays exposés à l'influence de la chaleur. L'homme parvient cependant à la longue, ou par l'énergie de sa volonté, à

vivre dans les milieux les plus divers et à triompher de tous les caprices de la nature.

C'est bien plus, il faut le reconnaître, par les prérogatives de sa constitution morale que par les ressources de sa constitution physique, que l'homme arrive à s'acclimater sur tous les points du globe où les circonstances l'engagent ou l'obligent à s'établir d'une façon momentanée ou définitive. Lorsqu'il se laisse aller à ses penchants naturels, il perd son caractère d'être universel pour ne plus devenir qu'un être essentiellement local. Dès lors, il se distingue par la possession de certaines *aptitudes* qui se développent dans son organisme presque toujours aux dépens de certaines autres.

En d'autres termes, tous les hommes possèdent virtuellement toutes les aptitudes physiques, morales et intellectuelles; mais, par suite de l'influence des milieux, ces aptitudes sont souvent très différentes dans les divers groupes ou sociétés humaines.

Il est parfois facile de s'expliquer pourquoi une nation jouit plus particulièrement de telle ou telle aptitude. Dans un pays situé sur le bord de la mer, où les côtes et les refuges pour les navires sont nombreux, il est évident qu'il devra se produire une race de

navigateurs (les Anglais, les Scandinaves, les Grecs); lorsque les rivages sont insuffisants ou peu habitables, il est également probable que les habitants seront peu enclins aux aventures de la vie de matelots (les Persans, les Roumains). Les circonstances qui font un peuple de marins ne dépendent pas seulement de la grande étendue des côtes (les Génois et les Vénitiens). Le développement du commerce, l'ambition coloniale, la pléthore de la population et le besoin d'émigrer qui en est la conséquence, sont, parmi bien d'autres, quelques-unes des causes effectives que peuvent faire naître, dans un pays, le goût et le besoin des expéditions lointaines.

Souvent aussi, le motif, qui a provoqué chez un peuple l'éclosion de certaines aptitudes remarquables, échappe à la critique et aux recherches des ethnographes. Comment se fait-il, par exemple, que, dès la plus haute antiquité, il se soit manifesté sur le sol, en apparence si peu favorable, de l'ancienne Égypte, cette étonnante école religieuse, morale et artistique à laquelle la Grèce d'abord, Rome ensuite, devaient venir allumer le flambeau de la civilisation moderne? Pourquoi sur le territoire si exigu des premiers Sémites, l'idée fondamentale de la grande

croyance religieuse de l'Europe a-t-elle pu se formuler et se répandre de là sur tout le domaine du monde occidental? Pourquoi, dans l'Inde, ou plutôt dans une contrée située au nord-ouest de cette péninsule, s'est-il produit un peuple, le peuple Aryen, capable de nous apporter, avec sa langue, les premiers principes de cette philosophie transcendante et spéculative qui était appelée à révolutionner un jour l'esprit religieux de la vieille Europe ; tandis qu'un autre grand peuple, le peuple Chinois, presque sorti du même berceau, s'est, au contraire, affirmé par la création d'une philosophie essentiellement pratique et positive, aussi dédaigneuse de la métaphysique que de tous les essors ambitieux de la pensée et de l'imagination? D'où vient enfin, qu'une foule de peuples ont pu traverser les siècles sans se dégager des langes de la vie la plus inculte et la plus rudimentaire?

L'inégalité, ou plutôt la disproportion relative des aptitudes chez les différents peuples, a fait naître la théorie de l'*inégalité des races*. Cette inégalité est incontestable de nos jours, et elle l'a probablement été à toutes les périodes du développement de l'humanité. Les Chinois avaient réalisé de remarquables

progrès à une époque où nos aïeux ne connaissaient pas l'art de l'écriture, ne possédaient pour outils que des pierres éclatées, et ne se nourrissaient guère que des glands de leurs forêts. On commence à découvrir des traces d'une ancienne civilisation dans la région de l'Asie Centrale, que parcourent aujourd'hui les bandes nomades et vagabondes de la race Tatare. L'Océanie entière, la Polynésie notamment, a dû sa colonisation à un peuple qui avait certainement à un haut degré les aptitudes du génie maritime. Le peu d'ancienneté de l'histoire , si on en compare les dates les plus reculées à celles de l'apparition des premières sociétés humaines sur la terre, ne nous permet pas de dire que, là où nous ne découvrons plus actuellement que la Sauvagerie ou la Barbarie, nous ne sommes pas en présence de populations dégénérées qui ont eu, dans des temps plus ou moins reculés, leurs jours de grandeur et de prospérité. Ce qu'on peut établir seulement, avec toutes les apparences de la vérité, c'est que, suivant les époques, tel ou tel rameau de l'espèce humaine a su se placer à l'avant-garde dans la grande lutte de la science contre l'ignorance, de la lumière contre l'obscurité.

Au point de vue moral, il faut admettre l'égalité virtuelle des races, et si quelques-unes jouissent en ce moment d'une supériorité incontestable sur les autres, elles doivent s'imposer la mission de relever celles qui leur sont inférieures, sous peine de s'abaisser elles-mêmes par ce seul fait qu'elles auront failli à un devoir sacré et imprescriptible.

APPENDICES

I. — DES CONDITIONS D'EXISTENCE ET DE DURÉE DES NATIONS.

La première condition pour aborder *scientifiquement* l'étude des nationalités est de savoir distinguer la *nationalité normale,* de la *nationalité artificielle* ou de convention. Cette dernière étant le résultat de causes accidentelles, soumises le plus souvent à des caprices de princes puissants, ne doit pas nous occuper ici. La nationalité normale, au contraire, qui, dans l'acception absolue du mot, désigne l'idéal le plus parfait qu'on puisse entrevoir pour un peuple, est essentiellement durable, parce qu'elle satisfait au sentiment général des hommes qui le composent, et parce qu'elle ouvre à son génie la plus vaste carrière qu'il lui soit possible d'ambitionner.

Pour qu'une nationalité se constitue dans des conditions normales, il faut qu'il y ait communauté de sentiments chez les individus qui la composent; car on ne saurait concevoir une société durable là où des éléments de discorde existeraient jusque dans les instincts intimes de ses membres. Il faut qu'il y ait communauté de sentiments, parce que dans une association de familles, il ne saurait y avoir de cohésion réelle qu'autant qu'il existe, — en dehors des aspirations, des besoins individuels, — des aspirations, des besoins collectifs qui sollicitent les uns et les autres à travailler à une œuvre commune, en vue des avantages qui pourront en résulter pour chacun, de tels avantages ne pouvant être obtenus par des efforts isolés.

Cette association des familles, qui a été nécessairement la cause première des nations, a dû exister dès les premiers jours de l'humanité. L'homme primitif a bien pu obtenir par lui-même de la nourriture, des vêtements, une habitation rudimentaire; mais bientôt il a fallu défendre contre la nature même ces objets indispensables à son existence, et dès lors, il ne lui a plus été possible de compter sur ses seules forces. Qu'un fleuve impétueux vienne à sortir de son lit, à inonder la région

qu'il occupe et à en fermer les issues; que ce soient les bêtes fauves dont l'attitude sans cesse menaçante mette en péril sa vie et celle de sa famille; dans ces circonstances, et dans une foule d'autres qu'il est inutile de relater, il faut qu'il aille demander le concours de ses semblables, aussi bien pour construire une digue aux eaux vagabondes que pour purger la forêt des animaux féroces qui en rendent l'accès périlleux. Le concours qu'il demande à ses semblables, ceux-ci le lui demandent à lui-même. Unis par des intérêts identiques, ils fondent une association qui deviendra un jour une nation.

Mais cette association, aurait-il pu en cimenter les liens indifféremment avec tous les hommes? Assurément non. L'homme de la montagne, habitué à gravir les hauteurs vertigineuses qui ont recélé son berceau, se complaît à en parcourir les inaccessibles ravins et à écouter les échos de sa voix qui viennent se répercuter sur les rochers abrupts. Que lui importe ce qui se fait dans la plaine, lui qui ne rêve qu'air vif et pur, que paysages pittoresques et accidentés. Il ne répondra pas à l'homme de la plaine qui l'appelle, car l'homme de la plaine n'a pas voulu l'accompagner dans les sentiers tortueux de la montagne pour

y poursuivre ses courses hardies. Entre l'un et l'autre, il y a un abîme que la parole religieuse seule parviendra un jour à combler, mais qui pourra demeurer pour longtemps un abîme infranchissable. Et même le jour où la conscience réveillée dira à l'homme de la montagne que l'homme de la plaine qui l'appelait, mille ans auparavant, était son frère, il pourra bien lui tendre parfois une main amicale, lui bégayer une parole de charité et de paix, mais il faudra sans doute laisser s'écouler bien des âges encore avant que l'enfant de la montagne, dise, sans arrière pensée, sans réticence, à l'enfant de la plaine : « Il n'y a plus de barrière entre nous, les frontières sont effacées, nous ne formons qu'une seule famille. »

La communauté de sentiments, base fondamentale des nationalités normales, repose ainsi, dans une certaine mesure, sur la communauté d'origine. Celle-ci ne suffit cependant pas encore pour assurer la durée aux liens établis entre les hommes. A la communauté d'origine, il faut celle des traditions, de l'histoire, du langage, des facultés, des coutumes religieuses ou civiles, de la législation.

On est généralement d'accord pour reconnaître l'identité d'origine de tous les peuples

dits Indo-Européens. En résulte-t-il, pour cela, qu'il y ait affinité réelle entre tous ces peuples; et croirait-on, par exemple, que les Néo-Latins soient plus étroitement unis aux Persans que ceux-ci aux Arabes et aux Turcs qui appartiennent cependant, les premiers à la famille Sémitique, les seconds à la famille Tatare? La parenté originaire des Néo-Latins et des Persans, sera très certainement impuissante à contrebalancer l'unité relative qui résulte pour les Persans, les Arabes et les Turcs de leur communion dans la foi de Mahomet.

D'un autre côté, comment expliquer les rapports infiniment plus intimes qui existent entre les Juifs et ces mêmes nations Néo-Latines qu'entre ces dernières et les Arabes qui appartiennent cependant, comme les Israélites, au rameau Sémitique, si ce n'est par l'unité de tradition religieuse qui nous fait placer dans un livre également vénéré chez les uns et chez les autres, la *Bible*, le code sacré, politique et religieux des hommes que nous acceptons pour nos ancêtres communs? La communauté de traditions est donc nécessaire à la constitution des nationalités normales.

La communauté d'histoire est également

nécessaire. Les peuples vivent plus qu'on ne le pense dans leur passé. Un prince parviendrait difficilement à établir une unité nationale, s'il n'avait pour répondre aux sentiments innés dans le cœur des hommes placés sous sa domination qu'à leur rappeler combien leurs pères ont vendu de balles de coton et amassé de trésors métalliques. La sympathie, rare entre les marchands qui ont fait ensemble du négoce et gagné de l'argent, se développe tout naturellement et se fonde d'une manière durable entre des hommes qui ont partagé les mêmes périls, les mêmes infortunes. La souffrance a des priviléges, et c'est justice. On verse volontiers son sang pour un drapeau; on le vend rarement à un banquier en échange de ses faveurs.

L'unité de langage n'est guère moins indispensable à l'autonomie d'une nation. Pour que la cohésion existe entre divers éléments qui la composent, il faut évidemment qu'il y ait entre ces éléments un moyen de pactiser et de fraterniser ensemble. Or, quel moyen plus précieux que l'unité de langage, sans laquelle les hommes restent presque toujours étrangers les uns aux autres? Dans les pays peu avancés, ceux qui ne parlent pas la langue de la majorité, sont relégués en dehors

du centre social comme des barbares ou comme des *muets*, pour me servir de l'expression par laquelle les peuples inférieurs désignent les hommes qui ne comprennent pas leur idiome. Les relations devenant rares et toujours difficiles entre des hommes qui éprouvent de l'embarras à se faire entendre, la séparation de la nation en plusieurs groupes ou nationalités distinctes est à prévoir pour des temps plus ou moins prochains, et l'État ne repose point sur des assises solides et durables. On a vu cependant des nationalités se maintenir, malgré la diversité des langues parlées par ses membres : la Suisse actuelle en est un exemple des plus frappants. Mais encore est-il impossible de méconnaître les dangers que cette pluralité de langues entretient constamment au sein de la nationalité Helvétique.

Il est en outre désirable, pour la durée d'une nation, que sa langue ne soit point identique à celle des nations voisines. En cas d'identité, l'absorption du plus petit territoire dans le plus grand peut arriver d'un moment à l'autre, à moins qu'il n'y ait à peu près égalité de populations des deux côtés, Dans ce cas, la *Confédération* est la meilleure organisation possible pour l'avenir de ces contrées homoglottes,

En dehors des conditions d'unité qui précèdent, il en est nombre d'autres que l'on peut souhaiter aux nations en vue du maintien de leur autonomie, mais elles sont relativement d'une importance secondaire.

L'unité de coutumes religieuses ou civiles contribue à établir des liens de sympathie entre les hommes qui s'y sont soumis. On peut en dire autant de l'unité de législation qui est une sérieuse garantie contre les perturbations intestines qu'il est du devoir de tout gouvernement d'éviter, en les étouffant dans leurs germes, ou même, s'il se peut, en les prévenant, avant que les germes se soient produits.

Une fois que les conditions vitales d'unité existent au sein d'une population, *la nationalité normale est fondée*. Les puissants de ce monde, par d'ambitieuses entreprises, pourront troubler parfois et pour quelque temps l'ordre établi de la sorte, suivant les éternels décrets de la Providence. Mais leurs conquêtes criminelles ne seront dans l'histoire de l'humanité que des œuvres stériles et éphémères. Il reste aux nations opprimées, comme aux antiques Vestales, le droit de conserver le feu sacré de la patrie que nul maître ici-bas n'a le pouvoir d'éteindre dans

le cœur des hommes. Entretenu saintement dans le silence de la servitude, sous le regard de Dieu, ce feu sacré consumera un jour le fragile échafaudage des tyrans, en même temps qu'il sera le flambeau lumineux de la résurrection d'un peuple.

II. — DES CONDITIONS DE PROSPÉRITÉ DES NATIONALITÉS NORMALES.

Nous avons examiné, dans le chapitre précédent, quelles étaient les conditions essentielles qui président à l'*existence* des nations, et comment elles arrivent à posséder une vie propre, indépendante des révolutions politiques des états au milieu desquels elles pouvaient se trouver absorbées. Nous avons à étudier maintenant suivant quelles conditions les nations normales prospèrent et se développent selon les instincts qui leur sont propres, et en conformité avec la mission providentielle qui leur est dévolue.

Une occupation territoriale contraire aux principes généraux de la géographie ethnographique, des institutions sociales contraires au génie populaire, un système illogique

de relations internationales, telles sont les causes principales qui peuvent aboutir à l'étiolement des nationalités constituées, à leur abâtardissement, et parfois même à leur destruction, par l'anéantissement naturel de la race.

Toute nationalité normale possède des droits imprescriptibles à un territoire. Ce droit n'est limité que par celui des autres nationalités *normales*, à conserver le territoire qu'elles occupent et qu'elles fertilisent par le travail des citoyens qui les composent. La terre est assez vaste pour qu'il n'y ait pas de *raison* de s'arracher, par des moyens violents, les régions où d'autres se sont sérieusement établis et où ils accomplissent leurs devoirs humanitaires. Des immensités inoccupées sont ouvertes à toutes les migrations; et celles qui ne possèdent pas de territoire, si elles sont arrivées à l'âge de l'émancipation, peuvent aller chercher au delà des mers, dans des contrées admirablement dotées par la nature une patrie qui leur manque.

Il est néanmoins indispensable de bien préciser ce qu'il faut entendre par le droit au territoire[1]. En dépit des prétentions aussi inad-

1. Voyez, sur cette question, le remarquable rapport de

missibles que ridicules de certains états qui s'efforcent de conserver la souveraineté de régions où ils sont incapables de s'établir, où ils n'ont point élevé de villes, où ils n'ont pu former aucun centre de population, il existe encore de nos jours, dans les cinq parties du monde, des terres vagues qui appartiennent de droit aux nationalités normales qui voudront s'y établir. Il ne suffit pas de fonder quelques comptoirs sur un vaste territoire, d'élever de loin en loin quelques forteresses, d'y exiler quelques malheureux condamnés, perdus au milieu de vastitudes qu'ils sont incapables de féconder, pour proclamer ces contrées lointaines dépendances ou colonies d'une couronne quelconque. On abuse à ce sujet, de la façon la plus regrettable, de l'usage des couleurs dans la plupart des atlas de géographie, et l'on répand des idées fausses en même temps qu'on se rend complice de crimes plus ou moins prochains, lorsqu'on attribue à telle ou à telle puissance européenne des pays qu'elle n'a aucun droit de réclamer comme sa possession, et qui lui sont attribués uniquement parce qu'elle possède des colonies

---

Minoret, dans les *Actes de la Société d'Ethnographie*, t. VI, p. 21 et suiv.

dans les mêmes parages, et que, par ignorance, on ne peut indiquer le nom des autochtones ou bien le caractère de territoire vague de ces contrées.

Toute nationalité doit chercher les moyens d'obtenir pacifiquement, et sans nuire à des nationalités étrangères également dignes de respect et de bonne confraternité, outre le sol nécessaire à son organisation sociale, les frontières naturelles, désirables pour sa sûreté et pour le développement de son activité politique, industrielle et commerciale. Le choix des frontières naturelles, sur le caractère desquelles les ethnographes ne sont pas encore arrivés à s'entendre complètement, doit toujours dépendre de l'orographie et de l'hydrographie du pays. Les circonstances géographiques qui peuvent contribuer à l'extension et à la facilité des relations internationales doivent être prises en sérieuse considération.

Bien que la possession d'une issue sur la mer, d'un port, en d'autres termes, ne soit pas absolument indispensable à l'existence d'une nationalité, on ne doit pas se dissimuler qu'une telle possession est d'une valeur incalculable pour la prospérité d'un peuple ; que, tôt ou tard, les instincts maritimes, ou

les besoins d'essaimement et de colonisation se font sentir au sein des nations, et que, dès lors, l'absence de frontière maritime devient un obstacle à leur prospérité et à leur avenir. A défaut d'issue du côté de la mer, une union étroite avec une puissance maritime devient une nécessité; et cette union doit être recherchée, autant que possible, là où une certaine affinité ethnographique ne permet pas de concevoir de craintes pour l'avenir. La Suisse, par exemple, ne saurait indifféremment chercher à fonder une marine sur une alliance avec la France, l'Allemagne ou l'Italie. Le mépris des principes fondamentaux de la science des nationalités pourrait l'exposer, à cet égard, aux conséquences les plus graves et les plus désastreuses.

En théorie, nous n'avons pas à nous préoccuper de la configuration territoriale des états actuellement existants; en pratique, au contraire, il faut tenir compte des faits accomplis, et ne pas oublier que la réorganisation logique du globe doit être l'œuvre de nombreuses générations éclairées, et non le résultat de changements brusques et trop souvent irrationnels. Ceux qui veulent le triomphe des principes providentiels de l'ethnographie ne doivent avoir d'autre système d'action que la

propagande de l'instruction chez les différents peuples, en s'attachant autant que possible à établir à un même niveau l'état du progrès sous toutes les latitudes. A part cela, que les ethnographes continuent leur œuvre exclusivement scientifique dans le calme du cabinet. La Providence fera le reste.

III. — DE L'ÉTENDUE TERRITORIALE DES ÉTATS.

L'étendue territoriale affectée à *l'habitat* des diverses nations et au développement normal de leurs éléments progressifs et civilisateurs, soulève plusieurs problèmes d'ethnographie appliquée dont on ne saurait trop apprécier l'importance. Toutefois les ethnographes et les jurisconsultes ne sont pas d'accord au sujet des bases mêmes sur lesquelles doivent se poser ces problèmes ; et ils demeurent divisés sur la question de savoir lesquels des grands ou des petits états sont les plus propres à contribuer au libre accomplissement de la destinée humaine. Grotius recommande aux états de ne pas trop chercher à étendre leurs limites[1]. Montesquieu pense qu'il est à

1. Liv. III, ch. XV.

désirer qu'un état ait une grandeur telle qu'il y ait un rapport entre la vitesse avec laquelle on peut exécuter contre lui quelque entreprise et la promptitude qu'il peut employer pour la rendre vaine[1]. M. Maurice Block enfin, croit qu'il n'y aurait point de mal à ce que les petits états fussent absorbés par les grands, et à ce qu'il se constituât des empires fondés, comme l'Autriche sans doute, sur la réunion de plusieurs nationalités peu populeuses sous un même gouvernement.

En face de cette diversité d'opinions, nous nous sommes demandé s'il n'était pas possible de poser quelques principes au sujet de l'étendue qu'il convient d'assigner aux états, dans l'intérêt des individus qui les composent et dans l'intérêt général de l'humanité. Sans avoir la prétention de résoudre un tel problème, on nous permettra de reproduire quelques considérations que nous avons développées il y a quelques années dans une feuille consacrée à l'étude de l'ethnographie appliquée.

Les grands états possèdent des avantages qu'il est impossible de ne pas reconnaître : les ressources considérables de leur budget

1. Liv. IX, ch. VI.

leur permettent de se livrer à des entreprises grandioses que les petits états chercheraient en vain à aborder ; ces mêmes ressources assurent à leur capitale une foule de précieux établissements scientifiques et industriels qui ne pourraient être créés ailleurs dans d'aussi bonnes conditions, et elles réunissent autour de ces établissements toute une pléiade d'hommes éminents qui y trouvent les moyens d'appliquer les efforts de leur génie ou de leur talent. En revanche, dans les grands états, il est bien difficile de faire jouir le pays des avantages de la décentralisation, et une distance incalculable sépare, quant aux conditions de développement et de progrès, la métropole de toutes les localités de la province. Marseille, par exemple, qui, sous une foule de points de vue, l'emporte en importance sur la plupart des capitales de l'Europe, est impuissante à réunir dans son sein les éléments de civilisation dont nous parlions tout à l'heure, et cela, par la seule raison qu'elle n'est qu'une ville de province. Turin et Naples se métamorphosent avec une rapidité prodigieuse depuis que ces villes ont cessé d'être des capitales : dans quelques années, elles ne vivront plus guère que par le souvenir de leur passé : leur amoindrissement se-

rait bien autre encore, si Rome était devenue la capitale de l'Italie. Francfort n'existe plus, du moment où elle devient une préfecture de département prussien.

A côté des inconvénients que présentent les grands États pour le développement intellectuel des nations, il faut tenir compte de la décadence des institutions libérales, qui sont nécessairement exposées à des dangers continuels dans les empires étendus. Montesquieu, qui soutenait que « la probité n'est pas d'une grande rigueur pour un état monarchique », tandis que « dans un état populaire il faut un ressort de plus qui est la vertu », disait que « la République exige un état de petite dimension, la Monarchie un moyen, le Despotisme un grand. » On pourrait certainement opposer à cette doctrine l'exemple des États-Unis d'Amérique ; mais n'avons-nous pas vu cette grande république sur le point de succomber misérablement dans une lutte contre des marchands de cotons, et ignorons-nous qu'elle est minée par une foule d'éléments révolutionnaires qui menacent sans cesse son existence ? Si nous voyons cet état résister à tant d'éléments de dissolution en effervescence continuelle dans son sein, n'est-ce pas parce qu'elle possède dans son

système confédératif une sorte de soupape de sûreté contre les dangers que lui causent sans cesse l'activité fiévreuse de sa population et l'exubérance des rouages nécessaires pour pourvoir au maintien de son unité nationale ?

Si, à côté de l'exemple de la grande république de l'Occident, nous recherchons celui du grand empire de l'Orient, la Russie nous montre à quelle condition peut durer un état aussi considérable en étendue que la monarchie des tzars. Entrez sur le territoire moscovite, supprimez Pétersbourg et Moscou, ces deux points perdus au milieu d'immensités territoriales, et un cinquième du monde habité ne vous paraîtra plus qu'un désert inabordable pour la civilisation. L'existence des grands centres en Crimée, dans la région du Caucase, en Sibérie, au Turkestan, seraient des sources permanentes de menaces contre la conservation de la monarchie. Ces grands centres n'existent pas : ils ne peuvent exister ; les capitales de provinces russes ne sont en réalité, pour qui veut voir et sait voir, que de misérables bicoques.

En thèse générale, l'existence de très-grands états sur la surface du globe ne peut être que funeste à l'humanité : elle est une source intarissable de malheurs, si elle repose

sur la conquête ou la servitude de nationalités différentes. Pour comprimer les aspirations souvent opposées de ces nationalités différentes, il faut recourir aux moyens les plus extrêmes et soumettre la marche du progrès et de l'instruction publique à la surveillance incessante d'une police soupçonneuse. On arrive alors à diviser le pays, comme on l'a prétendu du Japon, en deux parties dont l'une est exclusivement composée d'espions pour surveiller l'autre. Et, malgré toutes ces précautions, la diversité des éléments nationaux continue à miner sourdement le sol social, qui, dans ces conditions détestables, ne produit plus que des foyers de discorde et de haine.

On peut évidemment associer de grandes nations qui forment en réalité des subdivisions ethnographiques d'une même famille, mais encore faut-il recourir le moins possible à ce procédé et éviter de constituer ainsi de très grands empires, dans lesquels il y a évidemment une tendance à effacer par la force brutale les nuances qui distinguent entre elles les subdivisions ethnographiques. Une confédération organisée suivant les principes de la saine ethnographie, serait alors ce qu'il y aurait le plus à souhaiter, à moins

qu'il ne s'agisse de nationalités languissantes et en voie de décroissance. Dans ce dernier cas, on pourrait avantageusement chercher à centraliser les forces chancelantes de ces divers éléments nationaux et à les constituer en monarchie, sans trop disputer sur l'étendue territoriale qu'ils occupent, pourvu cependant qu'il n'y ait rien là qui soit de nature à arrêter le développement légitime d'une nationalité voisine.

Il est évidemment impossible de déterminer d'une manière précise quelles doivent être les dimensions territoriales des états; mais on peut admettre en principe leur répartition, à ce point de vue, en trois classes :

1° Les grandes puissances;

2° Les puissances moyennes ou neutres;

3° Les petites puissances ou États d'essais.

Les grandes puissances doivent être à peu près toutes de même force; si leur étendue territoriale varie, le chiffre de leur population doit être à peu près équivalent. Il ne faut cependant pas que, dans des pays mal peuplés, l'étendue territoriale soit telle que le gouvernement métropolitain ne puisse plus veiller facilement sur les localités extrêmes qui lui sont soumises. En prenant pour mesure territoriale la marche la plus rapide de

nos locomotives, on pourrait adopter pour diamètre moyen du domaine d'une grande puissance la ligne qu'il est possible de traverser en un jour et une nuit sur une ligne ferrée parcourue à grande vitesse. Il est bien entendu, d'ailleurs, que cette dimension, comme nous l'avons dit, n'est donnée que comme une base très variable qui devra nécessairement être soumise à toutes les modifications exigées par les principes de l'ethnographie historique et géographique. Toutefois, nous établirons ailleurs qu'elle fournit, à une foule d'égards, une mesure logique pour l'ethnographie, analogue à toutes les autres mesures basées sur les dimensions corporelles ou sur les besoins de l'homme considéré isolément ou en société.

Les puissances moyennes destinées à former les États *neutres*, dans le grand équilibre international, sont d'une utilité incontestable pour la bonne économie du globe : elles doivent être placées, autant que possible, entre les grandes puissances, là surtout où, par suite de la configuration géographique ou pour d'autres motifs, les invasions réciproques peuvent être redoutées. Elles doivent en outre être placées sous la protection de toutes les grandes puissances collectivement, et sous

celle d'aucune en particulier. Leur population ne doit pas être telle qu'elle puisse lever une armée capable de prendre l'offensive en quelque circonstance que ce soit : elle doit être suffisante pour garantir l'indépendance nationale contre un coup de main qui préviendrait la bonne volonté des puissances protectrices et pourrait entraîner les graves conséquences du fait accompli. Comme base d'étendue territoriale, on peut admettre un diamètre moyen dont la longueur serait parcourable en voiture dans l'espace de vingt-quatre heures.

Enfin les petites puissances, situées autant que possible sur le bord de la mer et sur la frontière d'une grande puissance, sous la protection exclusive de laquelle elles sont placées, peuvent être considérées comme des domaines livrés sans inconvénient à tous les essais sérieux d'organisation sociale. La forme de gouvernement qui leur convient le mieux est la forme républicaine, sans qu'il puisse y avoir en cela néanmoins rien de trop absolu. On doit y jouir d'une grande liberté, sans autre limite que ce qui pourrait troubler l'ordre existant dans le territoire de la grande puissance protectrice ou même lui porter ombrage. En principe, l'étendue territoriale

affectée à ces États d'*essais* ne doit pas fournir un diamètre moyen supérieur à celui qu'un homme pourrait parcourir à pied en un jour et une nuit. Sa situation géographique doit être telle que, sans nuire en aucune façon à la puissance protectrice, il puisse s'y trouver tous les moyens désirables de réaliser le progrès et d'établir des relations commerciales avec les différents points du globe. Le protectorat de la grande puissance enclavante doit se traduire en secours de toute nature pour le développement de l'État d'essais. Le gouvernement de cet état doit être néanmoins admis à tous les privilèges de la souveraineté qui ne sont pas *nécessairement* en contradiction avec les principes dont nous venons de parler. L'existence de tels états pourrait être souvent fort utile à la cause générale de la civilisation, et il serait à désirer que ceux qui subsistent encore ne soient point anéantis par les puissances voisines qui n'ont rien à gagner à ces annexions lilliputiennes.

En dehors de ces considérations, il est évident que le territoire d'une nation doit avoir une étendue en rapport avec le nombre des individus qui la composent; mais ce serait une erreur de croire que la possession d'une vaste contrée soit un élément de force pour

les peuples qui y ont établi leur domination. L'occupation effective d'un territoire est donc la meilleure garantie de durée et d'indépendance que puisse s'assurer une nation. « Sur une terre inoccupée, dit M. Minoret[1], le droit de toute famille survenant est entier, complet; mais il faut que ce droit s'affirme par une prise de possession incontestable, par une occupation effective. Le travail est, après la volonté, la condition impérieuse qui noue le contrat entre la terre et l'homme. Il faut entre eux une union féconde. »

---

1. *Actes de la Société d'Ethnographie*, 2e série, t. II, p. 30.

IV. — Classification somatographique.

« Considérées physiquement, dit Charles de Labarthe, toutes les races humaines, que l'on pourrait concevoir multipliées à l'infini, — si on les subdivisait d'après leurs caractères différentiels et secondaires, — se rapportent, selon Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, à quatre types principaux, lesquels joints aux races intermédiaires qui en forment les transitions, simulent une série circulaire dont ces types représentent les diamètres. » Ces quatre types sont tirés de la conformation de la tête, qui est le caractère prédominant lorsqu'il s'agit de l'homme :

I. Type CAUCASIQUE ou *Orthognathe.*	Dont le visage est droit, ovalaire, et chez lequel il y prédominance des PARTIES SUPÉRIEURES de la tête (front, crâne, cerveau).
II. Type MONGOLIQUE ou *Eurygnathe.*	A visage large, à pommettes proéminentes, avec prédominance des PARTIES MOYENNES de la tête (parties supérieures de la face).
III. Type ÉTHIOPIQUE ou *Prognathe.*	A visage proclive, avec prédominance des PARTIES INFÉRIEURES de la tête (mâchoires).
IV. Type HOTTENTOT ou *Eurygnatho-Prognathe*	Dont le visage est large et proclive, avec prédominance des PARTIES MOYENNES ET INFÉRIEURES de la tête (toute la face).

CLASSIFICATION DE BORY DE SAINT-VINCENT

LÉIOTRIQUES (à cheveux unis) ancien continent.	I. ESPÈCE JAPÉTIQUE. A. *Gens togata.* Races qui de tout temps ont porté de larges vêtements, et qui deviennent chauves par le front. *a.* Race Caucasique. *b.* Race Pélasgique. B. *Gens braccata.* Races dont toutes les variétés ont adopté les vêtements étroits, et qui deviennent chauves par le vertex. *c.* Race Celtique. *d.* Race Germanique. 1. Variété Teutone. 2. Variété Sclavone. II. ESPÈCE ARABIQUE. *a.* Race Atlantique. *b.* Race Adamique. III. ESPÈCE HINDOUE. IV. ESPÈCE SCYTHIQUE. V. ESPÈCE SINIQUE.
LÉIOTRIQUES (à cheveux unis) communs à l'ancien et au nouveau continent.	VI. ESPÈCE HYPERBORÉENNE. VII. ESPÈCE NEPTUNIENNE. *a.* Race Malaise (orientale). *b.* Race Océanique (occidentale). *c.* Race Papoue (intermédiaire). VIII. ESPÈCE AUSTRALIENNE.
LÉIOTRIQUES (à cheveux lisses) nouveau continent	IX. ESPÈCE COLOMBIQUE. X. ESPÈCE AMÉRICAINE. XI. ESPÈCE PATAGONE.
OULOTRIQUES (à cheveux crêpus).	XII. ESPÈCE ÉTHIOPIENNE. XIII. ESPÈCE CAFRE. XIV. ESPÈCE MÉLANIENNE.
HOMMES MONSTRUEUX	*a.* Crétins. *b.* Albinos.

V. — Étendue comparée de quelques États

(grands, moyens et petits)

Empire Chinois	372,000,000	kil. carrés.
Empire Britannique	303,000,000	—
Empire Russe	98,000,000	—
États-Unis	51,000,000	—
République Française	47,000,000	—
Empire Ottoman	45,000.000	—
Empire Allemand	45,000,000	—
Portugal	89,619	—
Grèce	65,660	—
Bulgarie	63.860	—
Serbie	48,657	—
Hollande	32,968	—
Belgique	29,455	—
Luxembourg	2,587	—
Andorre	495	—
Cambodge	80	—
San-Marino	61	—
Libéria	42	—
Monaco	15	—
Zanzibar	1,6	—

VI. — Situation de quelques villes

Vers le pôle Boréal (au-dessus de 55° de lat.)

Drontheim	63°24′	Upsal	59°51′
Abo	60°27′	Stockholm	59°20′
St-Pétersbourg	59°56′	Edimbourg	55°57′
Christiania	59°55′	Moscou	55°45′

Vers le pôle Austral (au-dessous de 30° de lat.)

Montevideo	34°54′	Santiago de Chili	33°23′
Buenos-Aires	34°36′	Valparaiso	31° 1′

Entre l'Équateur et le tropique du Cancer.

Singapour	1°51′	Manille	14°35′
Bornéo	2° 7′	Guatémala	14°40′
Malàka	2°10′	St-Louis du Sénégal	16°00′
Bogota	4°35′	Hué	16°55′
Cayenne	4°56′	Tombouctou	18° 3′
Caracas	10°30′	Bombay	18°56′
Saïgon	10°50′	Mexico	19°25′
Madras	13° 4′	La Mecque	21°28′
Bangkok	13°58′		

Entre l'Équateur et le tropique du Capricorne.

Quito	0°14′	Cuzco	13°30′
Batavia	6° 8′	Mozambique	15° 3′
Zanzibar	6°59′	La Paz	16°29′
Truxillo	8° 6′	Chuquisaca	19° 3′
St-Paul de Loanda	8°48′	Rio-de-Janeiro	22°54′
Lima	12° 2′		

VII. — Classification des principales écritures *considérées comme caractère de civilisation.*

ÉTAT RUDIMENTAIRE	Écriture figurative et didactique.	Sibériens. Mexicains.
	Écriture figurative et idéographique.	Égyptiens. Sumériens. Babyloniens. Chinois. Japonais. Annamites.
	Écriture syllabique.	Japonais. Tchérokais. Nègres de Bohmar (Vei).
ÉTAT PERFECTIONNÉ	Écriture alphabétique 1. Avec voyelles inhérentes à la consonne.	Système indien: Indous. Indo-Chinois. Javanais.
	2. Avec consonnes distinctes, sans notation précise des voyelles.	Système Sémitique.
	3. Avec consonnes et voyelles distinctes.	Système Européen.

VIII. — Statistique des principales langues.

(*Évaluation approximative.*)

	Parlé par :	
Chinois	255,000,000	d'hommes.
Anglais	116,000,000	—
Français	85,000,000	—
Allemand	70,000,000	—
Arabe	68,000,000	—
Russe	64,800,000	—
Espagnol	45,000,000	—
Japonais	35,000,000	—
Italien	30,000,000	—
Turc	17,000,000	—
Portugais	16,000,000	—
Hollandais	6,700,000	—
Grec moderne	3,800,000	—

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES ET DÉFINITIONS.

CHAPITRE I. — *L'humanité dans ses rapports avec l'Univers* 1
§ I. La Terre et l'Univers..... 7
§ II. L'Homme et le Globe terrestre..... 12
§ III. Le Règne Humain..... 21
CHAPITRE II. — *L'homme considéré dans l'individu.* 32
§ I. Données somatographiques..... 32
§ II. Données crâniologiques..... 40
§ III. Données linguistiques..... 50
CHAPITRE III. — *L'humanité considérée dans ses divers groupements*..... 59
§ I. Phases et caractères de Civilisation.. 59
§ II. Milieux et périodes de Civilisation.. 68
§ III. Des Aptitudes ethniques..... 79
APPENDICE.—I. Des conditions d'existence et de durée des nations..... 85
II. Des conditions de prospérité des nationalités normales..... 93
III. De l'étendue territoriale des états 98
IV. Classification somatographique.. 111
V. Étendue comparative de quelques États (grands, petits et moyens) 113
VI. Situation de quelques villes (boréales, australes et tropicales). 113
VII. Classification des principales écritures considérées comme caractères de civilisation..... 114
VIII. Statistique des principales langues 115

ANGERS, IMP. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.

Extrait du Catalogue général

DE LA LIBRAIRIE

MAISONNEUVE FRÈRES ET CH. LECLERC

QUAI VOLTAIRE, 25, A PARIS

Linguistique générale, Ethnographie, Études de Grammaires et de Religions comparées, Polyglottes, etc.

ACTES de la Société philologique. *Paris*, 1869. Vol. I, 5 Nos in-8, br. 16 fr.

— Vol. II. Le Mythe de Votan. Études sur les Origines asiatiques de la civilisation américaine, par H. DE CHARENCEY. *Paris*, 1871, in-8, br. 4 fr.

— Vol. III. *Paris*, 1873, 6 Nos in-8, br. 15 fr.

— Vol. IV. *Paris*, 1874-75, 10 Nos in-8, br. 40 fr.

ADAM (L.). De l'harmonie des voyelles dans les langues ouralo-altaïques. *Paris*, 1874, in-8, br. 3 fr. 50

— Les classifications, l'objet, la méthode, les conclusions de la linguistique. *Paris*, 1882, in-8, br., VII et 95 pages. 3 fr.

— Études sur six langues américaines : dakota, chibcha, nahuatl, kechua, quiché, maya. *Paris*, 1878, in-8, br., 165 p. 5 fr.

— Examen grammatical comparé de seize langues américaines : (montagnais, algonquin, chippeway, crî, iroquois, hidatsa, dakota, chacta, nahuatl, maya, quiché, caraïbe, chibcha, kechua, kiriri, guarani. *Paris*, 1878, in-8, br., avec un vocabulaire comparé de plus de 150 mots. 15 fr.

— Du genre dans les diverses langues. *Paris*, 1883, in-8, br., 35 pp. 2 fr.

ALMANACH des traditions populaires (rédigé par E. ROLLAND). PREMIÈRE ANNÉE, 1882. *Paris*, 1882, un charmant vol. in-18, br., imprimé en caractères elzéviriens. 4 fr.

— Le même. DEUXIÈME ANNÉE, 1883. *Paris*, 1883, in-18, br. 4 fr.

— Le même. TROISIÈME ANNÉE, 1884. *Paris*, 1884, in-18, br. 4 fr.

ANCESSI (l'abbé V.). Etudes de grammaire comparée : l'S causatif et le thème N dans les langues de Sem et de Cham. *Paris*, 1873, in-8, br. 3 fr.

ARCHIVES paléographiques de l'Orient et de l'Amérique. Recueil publié par LÉON DE ROSNY. *Paris*, 1870-1873. Vol. I, in-8, br. 20 fr.

BAISSAC (J.). De l'origine des dénominations ethniques dans la race aryane. Etude de philologie et de mythologie comparées. *Paris*, 1867, in-8, br., 104 pp. 2 fr. 50.

BAISSAC (J.). Satan ou le diable. Étude de philosophie religieuse. *Paris*, 1876, in-8, broché. 1 fr.

BALBI (Adrien). Introduction à l'Atlas ethnographique du globe. *Paris*, 1826, in-8. — Atlas ethnographique du globe, ou classification des peuples anciens et modernes, d'après leurs langues, avec environ 700 Vocabulaires des principaux idiomes connus. *Paris*, 1826, in-fol. 30 fr.

BEAUREGARD (O. de). Kachmir et Tibet. Étude d'ethnographie ancienne et moderne. *Paris*, 1883, in-8, br., 144 p. 5 fr.

BENLOEW (L., ancien doyen de la Faculté des lettres de Dijon). La Grèce avant les Grecs. Étude linguistique et ethnographique. Pélasges, Lélèges, Sémites et Ioniens. *Paris*, 1877, in-8, br., 264 pages. 5 fr.

BEZOLLES (R.). *Science des Religions*. Le Baptême (chez les Grecs et les Latins). Avec une préface par E. Burnouf. *Paris*, 1875, in-8, br., 7 pl. 7 fr. 50

BOPP (Franz). Vergleichende Grammatik des Sanskrit, Zend, Armenischen, Griechischen, Lateinischen, Litauischen, Altslavischen, Gotischen und Deutschen. Dritte Ausgabe. *Berlin*, 1868-70, 3 vol. gr. in-8, br. 40 fr.

— Grammaire comparée des langues indo-européennes, traduite par M. Bréal. *Paris*, 1866-74, 5 vol. in-8, br. 40 fr.

— Glossarium comparativum linguæ sanscritæ, in quo omnes sanscritæ radices et vocatibula usitatissima explicantur et cum vocabulis græcis, latinis, germanicis, lituanicis, slavicis, celticis comparantim. Editio tertia. *Berlin*, 1866-67, 2 vol. in-4, br., 942 pp. 27 fr.

BRUCE-WHYTE. Histoire des langues romanes et de leur littérature, depuis leur origine jusqu'au XIXe siècle (trad. par Eichhoff). *Paris*, 1841, 3 vol. in-8, br., XII et 1564 pp. 25 fr.

BURNOUF (E.), directeur honoraire de l'École française d'Athènes. La Science des Religions. Quatrième édition entièrement revue et complétée. *Paris*, 1885, un beau volume in-12, br., de 300 pages. 3 fr. 50

— La Science des Religions. *Paris*, 1872, in-8, br. Édition originale. (*Rare.*) 15 fr.

— La légende athénienne. Étude de mythologie comparée. *Paris*, 1872, in-8, br., 3 planches. 6 fr.

— De Neptuno ejusque cultu præsertim in Peloponneso. *Paris*, 1850, in-8, br. 2 fr. 50

BURNOUF (Eugène). Introduction à l'histoire du Buddhisme indien. Deuxième édition. *Paris*, 1876, un beau vol. grand in-8, br. 20 fr.

CALLE (Antonio de la). La Glossologie. Essai sur la science expérimentale du langage, avec une préface de Abel Hovelacque. Première partie : La Physiologie du langage. *Paris*, 1881, in-8, br., XIX et 387 pages. 10 fr.

CALLIGARIS. Le compagnon de tous, ou Dictionnaire polyglotte. Onze langues : français, latin, italien, espagnol, portugais, allemand, anglais, grec moderne, arabe écrit, arabe parlé en caractères européens, turc avec la prononciation. *Turin et Paris*, 1864-70, 2 vol. in-4, br. (90 fr.) 45 fr.

CATALOGUE des Manuscrits orientaux de la Bibliothèque Nationale :

I. Manuscrits hébreux et samaritains (rédigé par H. Zotenberg). *Paris*, 1866, in-4, br., comprenant 1313 numéros pour le fonds hébreu et 11 articles samaritains. VIII et 263 pages. 15 fr.

II. Manuscrits syriaques et sabéens [Mandaïtes] (par le même). *Paris*, 1874, in-4, br., donnant la description de 288 manuscrits syriaques et 19 sabéens. Pour l'impression des titres de ces derniers on a fondu un type spécial. VIII et 248 pages. 15 fr.

III. Manuscrits éthiopiens [Gheez et Amharique] (par le même), *Paris*, 1877, in-4, br., 170 numéros. V et 283 pp. 15 fr.

IV. Manuscrits arabes, par De Slane. 1er fascicule. *Paris*, 1883, in-4 br., 336 pages. 15 fr

CAZET (l'abbé Cl.). Du mode de filiation des racines sémitiques et de l'inversion. *Paris*, 1882, in-8, br., 107 pp. 3 fr.

CHARENCEY (H. de). Le mythe de Votan. Etude sur les origines asiatiques de la civilisation américaine. *Alençon*, 1871. in-8, broché. 4 fr.

— Djemschid et Quetzalcohuatl. L'histoire légendaire de la Nouvelle Espagne, rapprochée de la source indo-européenne. *Alençon*, 1874, in-8, broché. 3 fr. 50

— Essai sur la symbolique des points de l'horizon dans l'extrême Orient. *Caen*, 1876, in-8, br. 1 fr. 50

— De quelques idées symboliques se rattachant au nom des douze fils de Jacob. *Paris*, 1873, in-8, br. 1 fr. 50

— Recherches sur les lois phonétiques dans les idiomes de la famille mame-huastèque. *Paris*, 1872, in-8, br. 4 fr.

— Chronologie des âges ou soleils d'après la mythologie mexicaine. *Caen*, 1878, in-8, br. 2 fr. 50

— Recherches sur les noms d'animaux domestiques, de plantes cultivées et de métaux chez les Basques, et les origines de la civilisation européenne. *Paris*, 1869, in-8, br. 2 fr. 5

CHARENCEY (H. de). Les traditions relatives au Fils de la Vierge. *Paris*. 1881, in-8, br. 2 fr. 50

— De la symbolique des points de l'espace chez les Indous. *Paris*, 1876, in-8, br. 1 fr.

CHARMA (A.). Essai sur la philosophie orientale. Leçons professées à la Faculté des lettres de Caen pendant l'année 1840-41. publiées par J. MENANT *Paris*, 1842, in-8, br. 5 fr.

CHAVÉE (H.). Enseignement scientifique de la langue allemande (d'après la méthode comparative indo-européenne). Esquisse d'un cours normal fait à l'école polytechnique à MM. les officiers, conformément à une décision du Ministre de la guerre. datée de Versailles, 28 octobre 1871. *Paris*, 1871, in-8, br. 1 fr.

— Français et Wallons. Parallèle linguistique. *Bruxelles*, 1857, in-12, br. *Épuisé*. 8 fr.

— Idéologie lexicologique des langues indo-européennes. *Paris*, 1878, in-8, br., avec portrait de Chavée. 7 fr.

— Enseignement scientifique de la lecture, ou Méthode pour montrer en même temps à lire et à orthographier d'après la physiologie de la parole, l'histoire des mots français. *Paris*. In-8, br. 1 fr.

CIHAC (A. de). Dictionnaire d'étymologie daco-romane. Éléments latins comparés avec les autres langues romanes. *Francfort*, 1870. in-8, br., x et 331 pages. 10 fr.

CONGRÈS international des Orientalistes. Compte rendu de la 1re session. *Paris*, 1873-78, 3 vol. in-8, br., ornés de planches nombreuses. 65 fr.

CONGRÈS provincial des Orientalistes français. Compte rendu, 1874-1885. *Paris*, 1875, in-8, broché, planches noires. 15 fr.

— Le même ouvrage. *Paris*, 1875, in-8, br. *Papier vergé, planches coloriées*. 20 fr.

CONGRÈS provincial des Orientalistes français. Compte rendu de la première session. Saint-Etienne, 1875. *Saint-Etienne*, 1878-80, 2 vol. in-8, broché. 15 fr.

CONGRÈS international des Américanistes, 1875-76. 1re session tenue à Nancy. *Paris*, 1876, 2 vol. in-8, br., chacun de près de 500 pages, avec cartes, plans, etc. 25 fr.

CONGRÈS international des Américanistes. Compte rendu de la seconde session (Luxembourg, 1877). *Paris*, 1878, 2 vol. in-8, br. 25 fr.

CONGRÈS celtique international tenu à Saint-Brieuc en 1867. *Saint-Brieuc*, 1868, 2 vol. in-8, br. 10 fr.

CONSTANS (L.). La Légende d'OEdipe, étudiée dans l'anti-

quité, au moyen âge et dans les temps modernes, en particulier dans le *Roman de Thèbes*. Texte français du XIIe siècle. *Paris*, 1881, un beau vol. in-8, br., de X-390 et XCI pages, plus une planche représentant deux sujets gravés d'après l'antique. 10 fr.

COOPER (W. R.). An Archaic Dictionary : biographical, historical and mythological ; from the Assyrian, Egyptian and Etruscan monuments and papyri. *London*, 1876, in-8, cart., XVI et 668 pp. 20 fr.

CURTIUS (G.). Grnndzüge der griechischen Etymologie, Vierte durch Vergleichungen aus den keltischen Sprachen von E. WINDISCH, erweiterte Auflage. *Leipzig*, 1873, gr. in-8, br., de XV et 835 pages. 15 fr.

D'ASSIER (A.). Essai de grammaire générale d'après la comparaison des principales langues indo-européennes. Deuxième édition. *Paris*, 1872, in-8, br., fig., 72 pp. 1 fr. 50

DELAUNAY (Gaëtan). Mémoires sur l'infériorité des civilisations précoces. *Paris*, 1881, in-4, br. 1 fr. 50

DE VERTUS (A.). La langue primitive basée sur l'idéographie lunaire. *Château-Thierry*, 1868, in-8, br. 3 fr.

DES MICHELS (Abel). Essai sur les affinités de la civilisation chez les Annamites et chez les Chinois. *Paris*, 1869, in-8, broch. 1 fr. 50

— Du système des intonations chinoises et de ses rapports avec celui des intonations annamites. *Paris*, 1869, in-8, broch. 2 fr. 50

DIEZ (F.). Grammatik der romanischen Sprachen. Troisième édition. *Bonn*, 1870-73, 3 vol. in-8, br. 30 fr.

— Etymologisches Wœrterbuch der romanischen Sprachen. 4 Ausg., mit ein Anhang von A. SCHELER. *Bonn*, 1878, in-8, broché. 22 fr. 50

DOZY et W. ENGELMANN. Glossaire des mots espagnols et portugais dérivés de l'arabe. Deuxième édition revue et considérablement augmentée. *Leyde et Paris*, 1869, in-8, broché. 12 fr. 25

DUMAST (G. de.). Mémoire sur la question de l'unité des langues. Seconde édition. *Paris*, 1875, in-8, br. 2 fr. 50

DUPONCEAU (P. Et.). Mémoire sur le système grammatical des langues et de quelques nations indiennes de l'Amérique du Nord. *Paris*, 1838, in-8, br. 10 fr.

EDWARDS (W. F.). Recherches sur les langues celtiques (publiées par MILNE EDWARDS). *Paris*, 1844, in-8, br. 10 fr.

EICHHOFF (F. G.), professeur de faculté, inspecteur honoraire

de l'Université. Grammaire générale indo-européenne, ou comparaison des langues grecque, latine, française, gothique, allemande, anglaise et russe, entre elles et avec le sanscrit; suivie d'extraits de poésie indienne. *Paris*, 1867, un beau vol. in-8, br., de plus de 400 pages. 6 fr. 50

FABRETTI (A.). CORPUS INSCRIPTIONUM ITALICARUM, antiquioris ævi ordine geographico digestum et GLOSSARIUM ITALICUM in quo omnis vocabula continentur ex umbricis, sabinis, oscis, volscis, etruscis, aliisque monumentis quæ supersunt collecta et cum interpretationibus variorum explicantur. *Aug. Taurinorum et Parisiis*, 1867-69, gr. in-4, br., CCCXIV pp., 2110 col., et LVIII planch. reproduisant 3106 inscriptions. (90 fr.) 60 fr.

GARCIN DE TASSY. Mémoires sur les noms propres et les titres musulmans. Deuxième édition, suivie d'une notice sur les vêtements avec inscriptions arabes, persanes et hindoustanies. *Paris*, 1878, in-8, br., 128 pages. *Papier de Hollande*, figures. 5 fr.

— Rhétorique et Prosodie des langues de l'Orient musulman. *Seconde édition*, revue, corrigée et augmentée. *Paris*, 1873, in-8, br., de VIII et 439 pages. 10 fr.

GELLION-DANGLAR (Eug.). Les Sémites et le sémitisme aux points de vue ethnographique, religieux et politique. *Paris*, 1882, in-12, br., de XI et 200 pages. 3 fr.

HALÉVY. Mélanges d'Épigraphie et d'Archéologie sémitiques. *Paris*, 1874, in-8, br. 10 fr.

— Mélanges de critique et d'histoire relatifs aux peuples sémitiques. *Paris*, 1883, gr. in-8, br., 452 pages. 25 fr.

HANDJÉRI (le prince A.). Dictionnaire français, arabe, persan et turc, enrichi d'exemples en langue turque, avec des variantes, et de beaucoup de mots d'art et de sciences. *Moscou*, 1840-41, 3 vol. in-4, br. 100 fr.

HARLEZ (C. de). Les Aryas et leur première patrie. *Paris*, 1880, in-8, br. (Extrait de la *Revue de linguistique*.) 2 fr.

HENRY (V.). Les trois racines du verbe *être* dans les langues indo-européennes. *Lille*, 1875, in-8, br., 30 pages. 1 fr.

— Esquisses morphologiques. Considérations générales sur la nature et l'origine de la flexion indo-européenne. *Lille*, 1882, in-8, br., 31 pages. 1 fr.

— Etude sur l'analogie en général et sur les formations analogiques de la langue grecque. *Paris*, 1883, in-8, br., 441 pages. 8 fr.

HIGNARD (H.). Des Hymnes homériques. *Paris*, 1864, in-8, br., 300 pages. 4 fr.

HUMBOLDT (W.). Lettre à Abel Rémusat, sur la nature des formes grammaticales en général et sur celles de la langue chinoise en particulier. *Paris*, 1827, in-8. br. 3 fr.

— Ueber die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues und ihren Einfluss auf die geistige Entwickelung des Menschengeschlechts. Mit erläuternden Anmerkungen... von A. F. Pott. *Berlin*, 1876, 2 vol. petit in-8, br. 17 fr.

KHANIKOFF (Nicolas de). Mémoire sur l'ethnographie de la Perse. *Paris*, 1866, in-4, br., de 146 pages et 3 pl. 8 fr.

LABARTHE (Ch. de). Rapport sur les progrès de l'ethnographie orientale. *Paris*, 1862, in-8, br., 24 pp. 2 fr.

— Sur la menstruation chez les différentes races. *Paris*, 1872, in-8, br. 1 fr. 50

— La Science des religions comparées. *Paris*, 1872, in-8, broch. 1 fr. 50

LANZI (Luigi). Saggio di lingua Etrusca e di altre antiche d'Italia per servire alla storia de' popoli, delle lingue e delle belle arti. Seconda Edizione. *Firenze*, 1824-25, 3 vol. in-8, br., *portr. et fig. d'anciennes inscriptions étrusques*, etc. 20 fr.

LEGRAND (E.). Mythologie néo-hellénique. Compte rendu de l'ouvrage de N. G. Politis. *Paris*, 1872, in-8, br. 1 fr. 50

LE HÉRICHER (Éd.). Étymologie familiale de la topographie de la France. Des noms de lieu de la Manche. *Paris*, 1881, in-8, br., 142 pp. 2 fr. 50

— Glossaire germanique, scandinave et hébraïque des noms d'hommes français et anglais. *Avranches*, 1884, in-8, br., 38 pages. 2 fr. 50

LENGLET-MORTIER et D. VANDAMME. Nouvelles et véritables étymologies médicales tirées du gaulois. *Au Quesnoy*, 1857, in-8, br. 5 fr.

LENORMANT (François). La langue primitive de la Chaldée et les idiomes Touraniens. Étude de philologie et d'histoire, suivie d'un glossaire accadien. *Paris*, 1875, un beau vol. gr. in-8, br., de VII-455 pp., et 2 pl. 25 fr.

— Sur le nom de Tammouz. *Paris*, 1876, in-8, br. 1 fr.

— Il mito di Adone Tammuz nei documenti cuneiformi. *Firenze*, 1879, in-8, br. 2 fr.

— *Les Sciences occultes en Asie.* — I. La Magie chez les Chaldéens et les origines accadiennes. *Paris*, 1874, in-8, br., de X et 363 pages. 6 fr. 50

— *Les Sciences occultes en Asie.* — II. La Divination et

Science des présages chez les Chaldéens. *Paris*, 1875, in-8, br., 236 pp. 5 fr.

LENORMANT (François). Essai sur la propagation de l'alphabet phénicien dans l'ancien monde. Développement d'un Mémoire couronné par l'Institut. *Paris*, 1874-75, gr. in-8, br., 21 planches. Tome I et tome II, partie I. 37 fr. 50

LETELLIER (V.). Vocabulaire oriental : français, italien, arabe, turc et grec moderne, pour la seule prononciation. *Paris*, 1838, in-8 oblong, br. 5 fr.

LOISELEUR DESLONCHAMPS. Essai sur les fables indiennes et sur leur introduction en Europe; suivi du *Roman des sept Sages de Rome*, en prose, publié pour la première fois d'après un mss. de la bibl. royale, avec une analyse et des extraits du *Dolopatyos*, par LE ROUX DE LINCY. Pour servir d'introduction aux fables des XII-XIVe siècles, publiées par ROBERT. *Paris*, 1838, in-8, br. 10 fr.

LUCY-FOSSARIEU. Les langues indiennes de la Californie. Étude de philologie ethnographique. *Paris*, 1881, in-8, br., 55 pages. 5 fr.

LUDWIG (A).. Der Infinitiv im Veda mit eines Systematik des litauischen und slavischen Verbs. *Prag*, 1871, in-12, br. 4 fr.

— Agglutination oder Adaptation? Eine sprachwissenschaftliche Streitfrage. *Prag*, 1873, in-12, br. 4 fr.

MALLOUF (N.). Guide de la conversation en *quatre langues* : italien, grec moderne, français et anglais. *Paris*, 1880, in-18, toile. 3 fr.

— Guide de la conversation en *quatre langues* : français, grec moderne, anglais, turc. *Paris*, 1880, in-18, toile. 3 fr.

— Guide de la conversation en *cinq langues* : italien, grec moderne, français. anglais, turc. *Paris*, 1880, in-8 oblong, toile. 5 fr.

MARRE (A.). De l'arithmétique dans l'Archipel indien. *Rome*, 1874, in-8, br. 2 fr.

MARTIN (l'abbé J. P). Introduction à la critique textuelle du Nouveau Testament (d'après les textes orientaux). *Partie théorique*. *Paris*, 1883, in-4, br., XIII-712 pp., et fac-simile de mss. coptes et syriaques. 40 fr.

— Introduction à la critique textuelle du Nouveau Testament. *Partie pratique*. *Tome I*. (Leçons professées à l'Ecole supérieure de théologie de Paris en 1883-84.) *Paris*, 1884, in-4, br., XXXVI et 327 pages autographiées. 25 fr.

— Introduction à la critique textuelle du Nouveau Testament. *Partie pratique*. *Tome II*. (Leçons professées à l'Ecole supé-

rieure de théologie de Paris en 1883-84.) *Paris*, 1884, in-4 br., de IX-554 pages, carte et facsimilés de manuscrits. 40 fr.

MARTIN (l'abbé J. P). Description technique des manuscrits grecs relatifs au Nouveau Testament conservés dans les Bibliothèques de Paris. Supplément aux Leçons sur la critique textuelle du Nouveau Testament, professées à l'Ecole supérieure de théologie de Paris en 1882-83. *Paris*, 1884, in-4, br., XIX-205 pages, fac-similés de manuscrits. 20 fr.

MELUSINE. Recueil de mythologie, littérature populaire, traditions et usages, publié par H. GAIDOZ et E. ROLLAND. *Paris*, 1878, in-4, br., à 2 colonnes. 25 fr.

MÉMOIRES de la Société d'Ethnographie. *Paris*, 1872, in-8, br., fig. et carte. 6 fr. 50

— Les mêmes, rédigés par CL. BERNARD, DULAURIER, EICHHOFF, FOUCAUX, G. DE TASSY, HALÉVY, LENORMANT, OPPERT, ROSNY, DE SAULCY, etc., etc. Session de 1873. *Paris*, 1873, in-8, br. 6 fr. 50

— Les mêmes. *Paris*, 1874, in-8, br. 9 fr.

— Les mêmes. Session de 1876. *Paris*, 1877, in-8, br. 11 fr.

MÉMOIRES de l'Athénée oriental. *Paris*, 1872, 2 vol. in-4, broch. 23 fr. 50

MÉMOIRES de la Société ethnologique. *Paris*, 1841-45, 2 vol. in-8, br. 15 fr.

MORICE (A.). Étude sur deux dialectes de l'Indo-Chine. Les Tiams et les Stiengs (Cochinchine et Cambodge). *Paris*, 1875, in-8, broché. 2 fr. 50

MORILLOT (l'abbé). Mythologie et Légendes des Esquimaux du Groenland. *Paris*, 1874, in-8, br. 3 fr. 50

MOUNICOU (le P.). Mythologie japonaise. *Paris*, 1863, in-8, broch. 1 fr. 25

PERRIN. Guide de la conversation en trois langues : français, italien et anglais. *Paris*, 1859, in-18, br. 1 fr. 50

PETERMANN (J. H.). Porta linguarum orientalium. *Berolini*, 1864-1881, 6 vol. in-12, br. 35 fr.

REMUSAT (Abel). Nouveaux mélanges asiatiques, ou Recueil de morceaux de critique et de mémoires relatifs aux religions, aux sciences, aux coutumes, à l'histoire et à la géographie des nations orientales. *Paris*, 1829, 2 vol. in-8, br. (*Quelques exemplaires seulement.*) 25 fr.

REMUSAT (Abel). Recherches sur les langues tartares, ou Mémoires sur différents points de la grammaire et de la

BIBLIOTHÈQUE ETHNOGRAPHIQUE

VOLUMES EN PRÉPARATION :

Premières notions d'Ethnographie descriptive.
Aperçu de l'Ethnographie de l'Europe.
Ethnographie des nations néo-latines.
Ethnographie des nations germaniques.
Ethnographie des nations slaves.
Ethnographie des nations scandinaves.
Aperçu de l'Ethnographie de l'Asie.
Aperçu de l'Ethnographie de l'Amérique.
Aperçu de l'Ethnographie de l'Océanie.
Ethnographie des nations finnoises.
Ethnographie des Basques.
Les populations pré-historiques.
Aperçu général des Religions.
Notions [illegible] droit ethnographique.
Linguistique appliquée à l'Ethnographie.
Notions d'Ethnologie, ou Étude des mœurs et coutumes.
Les canons religieux des différents peuples.
Ethnographie de l'Inde Dravidienne.
Ethnographie des peuples Indo-Européens.
Ethnographie des peuples Sémitiques.
Ethnographie du Siam.
Ethnographie de la Chine.
Ethnographie des peuples Tatares.
Ethnographie du Japon.
Ethnographie de la Cochinchine.
Ethnographie de l'Algérie.
Ethnographie du Mexique et de l'Amérique centrale.
Idées des différents peuples sur la vie d'outre-tombe.

ANGERS, IMP. A. BURDIN ET CIE, RUE GARNIER, 4.